



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire du GRAND LIBOURNAIS

ENTRE

le territoire de projet dénommé GRAND LIBOURNAIS

Représenté par le Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Grand Libournais,
Jacques BREILLAT, autorisé à l'effet des présentes suivant les délibérations en date du :
Ci-après désigné par « GRAND LIBOURNAIS »,

D'une part,

ET

L'État, Représenté par Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne, Hamel-
Francis MEKACHERA,
Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

EN PRESENCE DE :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais, Philippe
BUISSON ;

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Castillon-Pujols, Gérard CESAR ;

Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Fronsadais, Marie-France
REGIS ;

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais,
représenté par Bernard LAURET ;

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Foyen, Pierre ROBERT.

AFM !

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des Contrats de Plan État-Région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de Contrats territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) ou de Contrats Ruraux de Relance et de Transition Ecologique (CRRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Le CRTE a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n°6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire du GRAND LIBOURNAIS autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens

d'accompagnement existants au profit des collectivités locales. Il pourra s'agir des dotations de droit commun de l'État (DSIL, DETR notamment) mais aussi des crédits propres au plan France relance, à mobiliser dans le cadre notamment des appels à projet ou à manifestation d'intérêt initiés par le gouvernement.

Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires qui illustre la mise en œuvre du projet de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, et collectivités.

Le territoire du GRAND LIBOURNAIS et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 7 juillet 2021 par le comité syndical du PETR (*cf. annexe 1*):

- **Orientation 1 : Organiser le rapport à la métropole bordelaise**
(Aménagement et attractivité, Mobilités, Numérique, Energie et habitat, Santé)

Le rapport à Bordeaux, et l'économie des liens entre la métropole et le Grand Libournais doit s'inscrire dans un processus d'intégration territorial, afin de contrecarrer un phénomène pervers de fragmentation.

Une première réponse est à rechercher dans une politique globale des mobilités que se donnera le grand territoire ; parce que c'est désormais, partout le premier facteur d'inclusion économique et sociale.

Une seconde est à trouver dans sa capacité à développer des fonctions de services et de

production qui le mettent en position de réciprocité avec la métropole, faute de quoi il ne sera que sa périphérie dortoir.

Enfin, une troisième est dans l'attention collective accordée au ménagement du territoire, qui doit pouvoir accueillir sans se pervertir, augmenter ses capacités résidentielles et économiques face au report métropolitain, sans diminuer ses qualités patrimoniales et environnementales au risque de les perdre un jour.

- **Orientation 2 : S'ériger en territoire de promotion sociale et éducative**
(Cohésion sociale, Culture, Education)

Le Grand Libournais est traversé par « l'écharpe de pauvreté » qui, du Médoc à l'Entre-Deux-Mers, caractérise le Nord-Gironde. Les écarts de condition sociale sont considérables d'une localité à une autre ; mais globalement, le Grand Libournais, en Gironde, c'est plus de ménages sous le seuil de pauvreté, plus d'actifs au chômage (et surtout d'actives chômeuses), moins de diplômés, moins de ménages mobiles dans leur trajectoire résidentielle, plus d'ouvriers et surtout d'exploitants agricoles, et deux fois moins de cadres et professions intellectuelles supérieures, un peu moins de jeunes et un peu plus de vieux, etc.

C'est, en somme, un territoire populaire, parce qu'avant tout productif, surtout en agriculture. Donc un territoire exposé à la compétition économique, avec des poches de précarité et de décrochage qui se marginalisent et se paupérisent, et attirent alors les ménages victimes de la relégation sociale. Ce cercle vicieux des pathologies sociales mine un certain nombre de communes, en particulier à l'Est et au Nord, et en particulier dans les centres anciens.

Contre sa reproduction permanente, l'éducation et la culture font une réponse essentielle, porteuse dans la durée d'une promesse de promotion collective.

Au-delà de la question sociale qui est posée avec force, ce que les communes et communautés concernées savent mieux que quiconque, c'est la perspective de s'ériger en territoire apprenant, en territoire de compétences, en territoire de formation professionnelle, donc en territoire d'épanouissement des futurs jeunes actifs.

- **Orientation 3 : Adopter de nouveaux rapports à l'Environnement**
(Agriculture et alimentation locale, Préservation des ressources, Traitement des déchets et économie circulaire)

La nécessité de l'adoption collective et généralisée d'autres rapports à l'environnement, aux équilibres naturels, aux ressources vitales, au sol nourricier et aux limites écologiques, s'impose partout avec une urgence croissante.

Un territoire sous la pression d'urbanisation comme le Grand Libournais (au moins à l'Ouest) doit y être particulièrement attentif pour ne pas obérer son développement à

long terme.

La gestion de l'eau et des cours d'eau, la santé des milieux vivants et la protection des plus fragiles, la sobriété foncière, la maîtrise du cycle des matières (i.e. le métabolisme territorial) et la lutte contre toutes les pollutions, sont des enjeux qui doivent être pris en charge à toutes les échelles.

Celle du Grand Libournais, qui s'enorgueillit à juste titre de la qualité de son cadre de vie et de ses paysages, est particulièrement pertinente, ni trop fragmentée, ni trop lointaine. Ces sujets rassemblent les territoires, et plus encore celles et ceux qui les habitent et aspirent de plus en plus nombreux à entrer dans une ère de transition et de changement de modèle, sur bien des plans.

- **Orientation 4 : Dépasser les intérêts divergents**
(Documents de planification)

En filigrane de ce qui rassemble, on devine en même temps ce qui divise. Construire un projet commun, c'est aussi parler ouvertement des sujets qui fâchent, pour voir ensemble jusqu'où on peut aller dans le dépassement des intérêts divergents.

Dans tous les grands vignobles, comme ceux du Grand Libournais, la marque des produits préexistent de loin sur celles des territoires. Vouloir faire l'une avec l'autre n'est jamais simple. Le Grand Libournais est, en quelque sorte, « sur-marqueté » par ses prestigieuses appellations viticoles. La quête de la marque unique serait vaine ici. La culture des micro-identités n'est pas saine pour autant. L'identité d'un territoire est toujours en construction : il faut pouvoir la poursuivre, dans le respect des héritages y compris.

Les équipements structurants et leur localisation sont la preuve du « faire ensemble », ou de son échec. Parce qu'il n'a jamais accueilli de grande ville, le Grand Libournais est en déficit de grands équipements sportifs, culturels, événementiels ou éducatifs, malgré ses 160 000 habitants. Il y a et il y aura des raisons de s'unir, ou de se désunir, autour d'équipements d'essence intercommunautaire. Il faut les anticiper.

Enfin, quel territoire n'a pas, en France, une « ville qui veut absorber ses campagnes » ? Dans le Grand Libournais, c'est évidemment Libourne, tout comme en Gironde c'est Bordeaux : à chaque échelle sa « ville dévorante » !

Le fond du problème n'est pas la relation entre l'urbain et le rural, aujourd'hui si profondément interdépendants et entremêlés. Il est le schéma de constructions fédératives que le grand territoire veut se donner : soit un schéma très intégrateur, où le pouvoir fédéral est fort, soit un schéma plus différencié, où le pouvoir des territoires fédérés prime.

Mais quoi qu'il en soit, le grand territoire sera toujours l'assemblage de 136 communes

(dont 129 sur l'arrondissement de Libourne), ce qui implique nécessairement d'organiser le fédéralisme local. Les intercommunalités le pratiquent à leur échelle. Le grand territoire intercommunautaire qu'incarne le PETR doit assumer la sienne.

Article 3 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux (*cf. annexes 2 et 3*).

3.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Les signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du CRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours. Sont notamment recensés :

- les contrats de ville visant les quartiers prioritaires du centre pour la commune de Coutras et du bourg pour la commune de Sainte-Foy-la-Grande ;
- les programmes animés en cours : Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain de la CALI ; Opération programmée d'amélioration de l'habitat de la CDC de Castillon Pujols et du Pays Foyen ;
- le contrat local de santé du Grand Libournais ;
- le programme France services concernant les communes de Castillon-la-Bataille, Coutras, Galgon, Rauzan, Sainte Foy la Grande ainsi que la CDC du Grand Saint Emilionnais ;
- les conventions-cadre pluriannuelles d'Opérations de Revitalisation des Territoires valant convention d'adhésion au dispositif « *Petites Villes de Demain* » (PVD) des communes de :

Libourne : arrêté préfectoral du 6 janvier 2020, reconnaissant la convention « Action Cœur de Ville » (ACV) de Libourne comme opération de revitalisation du territoire et avenant n°1 à la convention signé le 09 décembre 2020 ;

Castillon-la-Bataille : convention-cadre signée le 30 juillet 2019 et avenant n°1 signé le 25 mai 2021 ;

Sainte-Foy-la-Grande : convention-cadre signée le 14 décembre 2019 et avenant n°1 portant ORT territorialisée signé le 14 octobre 2021 ;

Coutras : convention d'Adhésion au dispositif « *Petites Villes de demain* » (PVD) signée le 14 juillet 2021.

En tant que déclinaison de la stratégie commune de l'État et des collectivités de l'arrondissement de Libourne, le présent contrat intègre notamment les projets cofinancés par l'État dans le cadre des conventions cadre pluriannuelle ORT, des conventions d'adhésion au dispositif PVD ainsi que des accords départemental et régional de relance.

3.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action (*cf. annexe 4*).

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par le Comité de Projet en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

Article 4 – Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (ANCT, CEREMA, ADEME, ...), la Banque des territoires, ...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, ...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Article 5 – Engagements des partenaires

5.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

5.2. Le GRAND LIBOURNAIS, territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire du GRAND LIBOURNAIS assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Parce que le contrat concerne plusieurs collectivités, celles-ci recherchent la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire par l'intermédiaire du PETR.

Le GRAND LIBOURNAIS s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Il s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

5.3. L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe.

Article 6 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses se réunissent en Comité de Projet pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Le comité de projet siégera au moins une fois par an pour :

- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...).

Article 7 – Suivi et évaluation du CRTE

Le pilotage du CRTE comprend l'évaluation de l'avancée de la démarche de transition écologique et de cohésion des territoires.

Les résultats des actions prévues par le CRTE sont mesurés à partir d'indicateurs nationaux permettant d'apprécier la contribution du contrat aux stratégies nationales de transition écologique et de cohésion territoriale.

Article 8 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 9 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de projet.

Article 10 – Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de projet il peut être mis fin au présent contrat.

Signé à Libourne, le 24/11/2024

Le sous-préfet,



Hamel-Francis MEKACHERA

Le président du Pôle d'Equilibre Territorial
et Rural du Grand Libournais



Jacques BREILLAT

Grand Libournais 2026

Projets et Gouvernance
Quelle feuille de route pour le PETR ?

Préambule

Le présent texte poursuit le travail de définition d'un cadre de travail stratégique, à la demande de l'exécutif du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Libournais. Il s'agit concrètement pour le PETR de se donner une feuille de route pour le mandat.

Le texte rend compte d'un premier temps d'échange collectif, dédié au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), qui s'est tenu le 2 juin 2021 à la salle des fêtes de Libourne.

Les échanges du 2 juin, en présence des services de l'Etat et sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne, ont exprimé une convergence de vue globale des élus représentant les cinq EPCI-FP, membres du PETR, sur la première version de ce texte et les intentions qu'il affiche.

Le « Qui sommes-nous ? », « Qu'est-ce qui nous arrive ? », « Qu'est-ce qui nous rassemble ? » et « Qu'est-ce qui nous divise ? », c'est-à-dire les cinq premières pages du texte, sont maintenus ici dans leur rédaction première, et font la première partie du texte.

Le débat du 2 juin a porté :

- d'une part sur l'assemblage des différentes pistes de projets proposées, en un discours stratégique simple et cohérent, qui dégage des priorités, couvre bien l'ensemble des enjeux, et puisse porter le CRTE dans la durée ;

- d'autre part sur l'association des acteurs, des habitants, et des parties prenantes en général, dans le cadre d'une gouvernance de projets que les élus du PETR veillent à partager avec l'ensemble des élus locaux du Grand Libournais. C'est l'objet de la deuxième partie.

PREMIERE PARTIE :

CONNAIS-TOI TOI-MEME

Qui sommes-nous ?

Pour mieux regarder devant, bien regarder derrière d'abord

... Un territoire de projet de 20 ans d'âge, encore jeune, mais déjà mûr, car la transformation économique et sociale est en cours depuis quelques décennies déjà.

... Le quart Nord-Est du plus grand département de France : un arrondissement qui a conservé depuis 200 ans son identité d'interface avec le département voisin de la Dordogne, Bergerac, Périgueux, et plus largement de rotule vers l'Est et le Nord aquitain.

... Une terre viticole et vinicole depuis le Moyen-âge et la création de *Leyburn* en 1270 : un vignoble de renommée mondiale depuis des siècles ; et à partir de lui un territoire de production agricole et industrielle qui exporte.

... Une confluence des eaux (Dordogne, Isle, Dronne, Saye, Lary, Barbanne, Lavie, etc.) qui structure tout l'espace vécu, ses paysages, sa valeur écologique et environnementale, son cadre et sa douceur de vivre.

Vingt ans, deux cents ans, plus de huit cents, ou des milliers d'années : le Grand Libournais est dépositaire de toutes ces strates d'Histoire, des plus anciennes aux plus récentes. Toutes comptent, toutes racontent le territoire, ses marqueurs profonds, ses qualités, ses potentiels de transformation : la vigne et le vin, mais aussi l'eau et les palus ; les bastides et les centralités, mais aussi ce qui les distingue, voire les oppose dans les siècles ; les vallées qui relie, mais aussi les bois qui signalent des confins (Landais, Double) ; Bordeaux la si proche, mais aussi Saint-Emilion la si célèbre, Libourne, Castillon-la-Bataille, Sainte-Foy-la-Grande, ou Coutras, les si essentielles au quotidien.

Autant de motifs pour reconnaître un grand territoire, grand par sa taille (aujourd'hui 1.300 km², 160.000 habitants, 136 communes, 5 intercommunalités), et grand par son histoire, son patrimoine, sa culture, ses richesses ; reconnaître aussi ses distinctions internes, ses écarts, voire ses oppositions et ses tensions, pour les saisir toujours plus comme des complémentarités et toujours moins comme des empêchements. Et reconnaître alors ce qui le travaille et le transforme.

Qu'est-ce qui nous arrive ?

Pour mieux se projeter, être lucide sur le présent

Pandémie, réchauffement climatique accéléré, effondrement écologique, transition énergétique : les temps sont aux bouleversements systémiques, et le Grand Libournais n'y échappe pas. Mais pour être dans chaque territoire, à la hauteur de ce qui le travaille et le transforme, il faut un peu moins de discours global, et un peu plus de vigilance locale quant aux spécificités de ce qui arrive.

La transformation du Grand Libournais a deux sources majeures, au moins : une externe et une interne.

La première vient de l'Ouest : c'est l'effet de métropolisation depuis Bordeaux, dont l'aire d'attraction de 1,34 million d'habitants intègre tout l'Ouest du Grand Libournais. En théorie, pratiquement tout le territoire est à moins d'une heure de route de la métropole, et c'est un potentiel pour plus d'emplois, plus de services, plus d'ouverture sur le monde, plus de clients, plus d'investisseurs, plus d'opportunités en tout genre. En pratique, la métropolisation amène aussi son cortège d'inconvénients : plus d'urbanisation, plus d'encombrements, plus de pression foncière et environnementale, plus de difficultés à se loger, plus de fragilités et de tensions sociales. Le Grand Libournais n'échappe pas au constat universel : la métropolisation est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. Toute la question est d'être à la hauteur du « à la fois », partout et pour tout le monde dans le Grand Libournais.

La seconde source de transformation est interne : c'est la mutation qui agite la socio-économie du vignoble. Il fait face à un bouleversement climatique profond, au cours duquel il doit inventer sa résilience. Il emploie de moins en moins, et, dans les vignes au moins, essentiellement une main d'œuvre étrangère et saisonnière. Il demeure prestigieux, mais il n'est plus partout aussi rentable, voire simplement viable, car la concurrence mondiale est rude. Il tient toujours l'espace de sa « trame pourpre », mais il est moins hégémonique dans la vocation des sols, qui doivent accueillir aussi d'autres fonctions économiques et environnementales. En bref, le vignoble fédérait le Grand Libournais avec sa diversité et malgré sa fragmentation : c'est encore vrai, mais cela ne suffit plus pour tenir le grand territoire ensemble, car cela ne résume plus toutes ses ambitions et ses nécessités.

Qu'est-ce qui nous rassemble ?

*« La politique,
c'est faire du commun avec du pluriel » (Hannah Arendt)*

Un même bassin d'emploi et plusieurs petits bassins de vie peuvent faire **un seul bassin d'envies**, à condition de vouloir partager tout à la fois les problèmes et les solutions.

> **Première grappe** de problèmes et de solutions, qui rassemblent si l'on en a l'envie, mais qui divisent sinon : **le rapport à Bordeaux, et l'économie des liens entre la métropole et le Grand Libournais**. Processus d'intégration ou de fragmentation ?

La première réponse est dans **la politique globale des mobilités** que se donnera le grand territoire, parce que c'est désormais partout le facteur n°1 d'inclusion économique et sociale.

La deuxième est dans **sa capacité à développer des fonctions de services et de production** qui le mettent en position de réciprocité avec la métropole, faute de quoi il ne sera que sa périphérie dortoir.

La troisième est dans **l'attention collective accordée au ménagement du territoire**, qui doit pouvoir accueillir sans se pervertir, augmenter ses capacités résidentielles et économiques face au report métropolitain, sans diminuer ses qualités patrimoniales et environnementales au risque de les perdre un jour. Ces trois réponses peuvent rassembler, fortement.

> **Deuxième grappe** de problèmes et de solutions, qu'on trouvera dans chacune des cinq communautés qui forment le Grand Libournais, et qui fait nécessairement agenda commun : **la promotion sociale et éducative de la population**.

Le Grand Libournais est traversé par « l'écharpe de pauvreté » qui, du Médoc à l'Entre-Deux-Mers, caractérise le Nord-Gironde. Les écarts de condition sociale sont considérables d'une localité à une autre, mais globalement, le Grand Libournais en Gironde c'est plus de ménages sous le seuil de pauvreté, plus d'actifs au chômage (et surtout d'actives chômeuses), moins de diplômés, moins de ménages mobiles dans leur trajectoire résidentielle, plus d'ouvriers et surtout d'exploitants agricoles et deux fois moins de cadres et professions intellectuelles supérieures, un peu moins de jeunes et un peu plus de vieux, etc.

C'est, en somme, un territoire populaire, parce qu'avant tout productif, surtout en agriculture. Donc un territoire exposé à la compétition économique, avec des poches de précarité et de décrochage qui se marginalisent et se paupérisent, et attirent alors les ménages victimes de la relégation sociale. Ce cercle vicieux des pathologies sociales mine un certain nombre de communes, en particulier à l'est et au nord, et en particulier dans les centres anciens.

Contre sa reproduction permanente, l'éducation et la culture font une réponse essentielle, porteuse dans la durée d'une promesse de promotion collective. Au-delà de la question sociale qui est posée avec force, ce que les communes et communautés concernées savent mieux que quiconque, c'est la perspective de **s'ériger en territoire apprenant, en territoire de compétences, en territoire de formation professionnelle, donc en territoire d'épanouissement des futurs jeunes actifs**, qui peut rassembler, là aussi fortement.

> **Troisième grappe** de problèmes et de solutions qui s'impose partout avec une urgence croissante : **l'adoption collective et généralisée d'autres rapports à l'environnement, aux équilibres naturels, aux ressources vitales, au sol nourricier et aux limites écologiques.**

Un territoire sous la pression d'urbanisation comme le Grand Libournais (au moins à l'Ouest) doit y être particulièrement attentif pour ne pas obérer son développement à long terme. La gestion de l'eau et des cours d'eau, la santé des milieux vivants et la protection des plus fragiles, la sobriété foncière, la maîtrise du cycle des matières (i.e. le métabolisme territorial) et la lutte contre toutes les pollutions, sont des enjeux qui doivent être pris en charge à toutes les échelles. Celle du Grand Libournais, qui s'enorgueillit à juste titre de la qualité de son cadre de vie et de ses paysages, est particulièrement pertinente, ni trop fragmentée, ni trop lointaine. **Ces sujets rassemblent les territoires, et plus encore celles et ceux qui les habitent et aspirent de plus en plus nombreux à entrer dans une ère de transition et de changement de modèle, sur bien des plans.**

Qu'est-ce qui nous divise ?

*« Ce qui nous unit est fait de ce qui nous rassemble
et de ce qui nous dresse les uns contre les autres,
indissociablement » (Roger-Pol Droit)*

En filigrane de ce qui rassemble, on devine en même temps ce qui divise. Construire un projet commun, c'est aussi parler ouvertement des sujets qui fâchent, pour voir ensemble jusqu'où on peut aller dans le dépassement des intérêts divergents.

> La marque : dans tous les grands vignobles, comme ceux du Grand Libournais, la marque des produits préexiste de loin sur celles des territoires. Vouloir faire l'une avec l'autre n'est jamais simple. Le Grand Libournais est, en quelque sorte, « sur-marqueté » par ses prestigieuses appellations viticoles. La quête de la marque unique serait vaine ici. La culture des micro-identités n'est pas saine pour autant. **L'identité d'un territoire est toujours en construction : il faut pouvoir la poursuivre, dans le respect des héritages y compris.**

> Les équipements structurants et leur localisation : ils sont la preuve du « faire ensemble », ou de son échec. Parce qu'il n'a jamais accueilli de grande ville, le Grand Libournais est en déficit de grands équipements sportifs, culturels, événementiels ou éducatifs, malgré ses bientôt 160.000 habitants. Un centre nautique de haut niveau aujourd'hui, demain peut-être un nouveau lycée et des lieux d'enseignement supérieur, après-demain d'autres besoins et ambitions nouvelles : **il y a et il y aura encore des raisons de s'unir, ou de se désunir, autour d'équipements d'essence intercommunautaire. Il faut les anticiper.**

> Le fantôme du Grand Libourne : quel territoire n'a pas, en France, une « ville qui veut absorber ses campagnes » ? Dans le Grand Libournais, c'est évidemment Libourne, tout comme en Gironde c'est Bordeaux : à chaque échelle sa « ville dévorante » ! Le fond du problème n'est pas la relation entre l'urbain et le rural, aujourd'hui si profondément interdépendants et entremêlés. Il est le schéma de constructions fédératives que le grand territoire veut se donner : soit un schéma très intégrateur, où le pouvoir fédéral est fort, soit un schéma plus différencié, où le pouvoir des territoires fédérés prime. Mais quoi qu'il en soit, **le grand territoire sera toujours l'assemblage de 137 communes, ce qui implique nécessairement d'organiser le fédéralisme local. Les intercommunalités le pratiquent à leur échelle. Le grand territoire intercommunautaire du PETR doit assumer la sienne.**

DEUXIEME PARTIE :

PASSER AUX ACTES

Les chantiers qui nous attendent

Les élus du PETR veulent un cadre de travail intercommunautaire qui puisse porter des chantiers transformateurs et apporter les preuves concrètes de la pertinence de l'action à l'échelle du Grand Libournais. Le PETR n'est qu'un niveau d'action publique et collective parmi d'autres, de loin pas le plus puissant, comparativement aux communes, communautés, au Département et à la Région, sans oublier les services de l'Etat et les grands services publics. Que peut-il apporter d'utile à cette chaîne de l'action publique et quel rôle doit-il y tenir ?

La réponse apportée par les membres du CoPil le 2 juin 2021 est très nette : **le PETR doit permettre de porter la capacité de gouvernance du Grand Libournais au niveau du potentiel remarquable de développement qui est le sien.** Ce potentiel, bien des territoires en France pourraient l'envier. De l'industrie, de l'agriculture, du tourisme, de la proximité métropolitaine, des forêts et des belles campagnes, de superbes rivières et des petites villes patrimoniales : le Grand Libournais a tout ! Il a aussi les problèmes sociaux et environnementaux que génèrent tous les territoires en développement. L'enjeu de fond, c'est de mettre les capacités de gouvernance collective à la hauteur des problèmes à résoudre et des potentiels à valoriser ; avec quelles visées stratégiques ?

Réussir le meilleur « assemblage » possible avec la métropole de Bordeaux : les chantiers de l'intégration et du report métropolitains

Ce premier ensemble de chantiers correspond à la première grappe de problèmes et de solutions précédemment présentée. Proposer le meilleur assemblage possible entre le Grand Libournais et la métropole de Bordeaux n'est pas une affaire viticole ! C'est une question qui concerne tous les aspects de la vie quotidienne des ménages et des entreprises du territoire. Par définition, la métropolisation dépasse la métropole. **Tout l'enjeu est de ne pas la subir, mais d'être à la hauteur de ce qui arrive avec la métropolisation pour que le Grand Libournais en tire le meilleur parti possible et construise son propre modèle de développement territorial.**

► *Vers un schéma de mobilité durable, puis une Autorité Organisatrice des Transports (AOT) à l'échelle du Grand Libournais*

On sait les progrès réalisés récemment en matière d'offre cadencé de transport ferré, grâce à la coopération avec la métropole et à la politique régionale. L'armature des trois lignes ferroviaires avec ses 14 gares et haltes du territoire est décisive. Mais on sait aussi que **toute la question est « d'épaissir » l'offre de mobilité à partir de ces trois grands axes, par d'autres modes complémentaires**, plus souples, moins dimensionnés, intermédiaires entre solutions individuelles et solutions collectives : c'est le sujet n°1 dans les campagnes. Et l'on sait aussi que la croissance continue de la circulation routière dégrade inexorablement la situation, aux pics de la journée, malgré les investissements répétés : c'est le sujet n°1 dans les villes. Les élus du Grand Libournais ont exprimé leur accord pour ouvrir ici deux chantiers :

- **Se doter d'une vision et d'une stratégie globale de l'offre de mobilité multimodale, par un Schéma des transports et de la mobilité durable** sanctuarisant le concept d'intermodalité.

Ce document alimentera le moment venu le SCoT, à l'occasion de son évaluation à mi-parcours voire de sa révision si elle est souhaitée, mais il doit pourvoir être l'objet d'une première mise rapide, qui ouvrira un cadre de travail évolutif. C'est sur cette première base, et compte tenu des premières analyses de ce document que le deuxième chantier sera abordé.

Les pôles d'échanges multimodaux (PEM) sont des lieux à plusieurs facettes, à la fois objet d'action publique et lieux de pratiques collectives complexes (mobilité des personnes, connexion de différents modes de transport, activités commerciales et des services, ...), s'insérant dans des tissus urbains composites tels que celui de Libourne ou de Castillon-la-Bataille.

- **Travailler à l'émergence d'une AOT à l'échelle du Grand Territoire**

En l'état actuel des choses, seule la CA du Libournais a pris la compétence Mobilité, et la Région l'exerce donc pour le compte des quatre autres EPCI-FP. Il ne s'agit de revenir d'emblée sur des délibérations récentes, et encore moins de viser directement l'AOT unique. Il s'agit d'ouvrir le cadre de travail pour piloter ensemble, à l'échelle du Grand Libournais, l'offre de mobilité dans toute sa diversité, à la fois au plan technique et au plan politique. L'AOT unique est l'horizon stratégique visé : quant au chemin à emprunter pour l'atteindre, c'est tout le sujet.

► *Poursuivre la régénération de nos centralités, pôles de vie et de services*

Lorsqu'elle ne prend pas appui sur des centralités relais, la métropolisation produit l'étalement urbain informel avec tous les problèmes que l'on sait. **Le renouveau et l'épanouissement des centralités du Grand Libournais sont une condition essentielle à une relation gagnant-gagnant avec Bordeaux Métropole.**

Action Cœur de Ville à Libourne, *Petite Ville de Demain* et *Ville d'Équilibre* à Castillon-la-Bataille, Coutras et Sainte-Foy-la-Grande, *Ville d'Art et d'Histoire* (candidature de Libourne) et *Petite Ville de Caractère* (candidature de Castillon-la-Bataille) : les communes et les intercommunalités sont mobilisées en faveur des centralités. On sait ce que cela implique en termes de prospective urbaine, d'ingénierie de projet, d'intervention et de portage foncier, de capacités d'emprunt et d'investissement, d'outils de commercialisation, etc. : les intercommunalités et les communes pourraient mutualiser certains de ces besoins, donc de ces outils ; les problématiques étant partout les mêmes, on pourrait partager, selon des modalités à définir, les moyens techniques, financiers ou juridiques qu'exigent les projets urbains.

Par ailleurs, les centralités sont vitales pour l'offre de services de santé et de soin, dont on a pu mesurer l'importance en temps de grande crise pandémique. Anticiper les déserts médicaux sur certains segments de l'offre médicale, notamment les plus spécialisés, c'est miser sur les centres pour créer des conditions attractives pour les professions concernées. Le Contrat Local de Santé (CLS) y travaille, entre autres priorités.

- **Rechercher la mutualisation des outils du projet urbain**
Quelle forme peut prendre cette mutualisation ? Il peut s'agir d'une modalité souple, comme un atelier commun d'urbanisme qui fédère les élus et les techniciens porteurs des opérations de régénération urbaine de leur commune. Il peut s'agir de la mise en place d'une structure d'intervention commune, comme une foncière commerciale. Il peut s'agir d'une convention cadre à l'échelle du PÉTR pour solliciter l'appui structuré d'organismes d'ingénierie régionaux ou départementaux. L'essentiel est d'augmenter les capacités d'action des petites villes grâce au recours à des outils solidaires.
- **L'offre locale de santé et l'accès aux soins : quelles nouvelles priorités ?**
Le territoire est à la fois bien doté (grâce à l'hôpital de Libourne, le deuxième en région, et grâce à une densité correcte de médecins généralistes), et sous tension dans des domaines précis : médecins, spécialistes, psychiatrie, ... Le CLS et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) sont en place et actifs. Poursuivre l'effort engagé doit faire pleinement partie du projet global du territoire.

► *Prendre place dans l'économie métropolitaine : quelles offres nouvelles construire ensemble à l'échelle du Grand Libournais ?*

Le report métropolitain n'est pas que résidentiel. **De la métropole arrivent aussi des entreprises, des investisseurs, des services et des fonctions**, qui suivent les populations, ou cherchent à anticiper les avantages que représentent les territoires comme le Grand Libournais : à la fois partie prenante de la métropolisation et non pénalisés par l'encombrement métropolitain.

Il n'est pas question d'attendre passivement ce report économique métropolitain. Il s'agit de l'orienter, le stimuler, le maîtriser aussi, par des initiatives de la part des acteurs du Grand Libournais d'offres fonctionnelles. Deux sujets sont retenus ici : l'offre foncière économique et l'offre touristique sous toutes ses formes.

- **Porter ensemble l'aménagement d'un espace de développement économique structurant à l'échelle de la région métropolitaine**

L'aménagement du foncier à vocation économique relève de la compétence des EPCI-FP. Cependant, à côté d'une offre essentiellement destinée aux relocalisations et extensions des petites entreprises et artisans déjà présents dans le Grand Libournais, l'enjeu est d'avoir la capacité de porter aussi au moins un grand projet de développement, visible depuis la métropole et au-delà. D'où l'intérêt de porter cet investissement lourd à plusieurs, et de s'entendre sur le meilleur site à promouvoir ensemble. Ce portage peut être organisé, par convention, à l'échelle de tout le PETR, mais il peut aussi l'être par les seuls EPCI-FP concernés par le site commun : le principe du partage des efforts et des bénéfices reste le même.

- **Aller vers une Entente économique à l'échelle du Grand Libournais**

Choisir un premier site partagé pour porter un projet de développement économique stratégique implique une capacité de travail régulière entre EPCI, porteurs de la compétence du développement économique. Il ne s'agit pas de gêner l'exercice de cette compétence, mais au contraire d'en augmenter les capacités à travers des objectifs bien ciblés qui impliquent de passer à l'échelle du PETR. L'Entente économique n'est pas un organe institutionnel, c'est un engagement de travail. Elle peut aussi être un lieu de convergence et de partenariat de projets avec les acteurs économiques.

- **Mettre en œuvre la stratégie touristique intercommunautaire à l'échelle du Grand Libournais**

C'est un sujet sur lequel le PETR a bien avancé grâce à différentes études réalisées, qui ont permis, entre autres, de préciser la stratégie de mise en tourisme des vallées, par des offres d'itinérance (cheminements doux, accueil, circuits, services, ...), complémentaires du tourisme œnologique solidement implanté. Il faut maintenant faire vivre cette stratégie, c'est-à-dire la faire connaître, la proposer aux opérateurs et aux acteurs touristiques, l'incarner par des offres nouvelles ou intensifiées, la décliner par son plan d'actions.

- **(Re)poser la question d'un Office de Tourisme (OT) à l'échelle du Grand Libournais**

L'organisation du Grand Libournais en cinq OT intercommunaux, permet-elle d'aller maintenant vers la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie commune ? Si oui, moyennant quel dispositif de coordination et de convergence, sinon, de quel(s) outil(s) le grand territoire doit-il se doter pour concrétiser ses intentions ? La question de l'OT unique est à nouveau posée à terme.

Valoriser les talents et les compétences du territoire : les chantiers de la promotion individuelle et collective

En écho à la deuxième grappe de problèmes-solutions, il s'agit **d'accompagner et d'accélérer la transformation sociale du territoire pour tirer vers le haut celles et ceux qui y vivent** et les sortir définitivement de la trop facheuse « écharpe de pauvreté ». Elle n'est pas une fatalité, et elle ne traduit d'ailleurs plus la réalité du territoire, qui voit arriver une diversité de ménages, de plus en plus sur des trajectoires résidentielles choisies, et non subies. Le CoPil propose ici deux chantiers majeurs.

► *L'éducation et la formation supérieure et professionnelle : vers une nouvelle offre dans le Grand Libournais*

Trois lycées à Libourne, un à Sainte-Foy-la-Grande, un lycée agricole à Montagne : le Grand Libournais a-t-il les moyens d'accueillir à court et moyen terme la population scolaire en croissance ? La question mérite d'être posée avec les services du Rectorat, mais il est permis de penser, en toute première analyse, **qu'un projet de lycée à Coutras s'impose.**

Son ouverture permettrait aux établissements de Libourne d'envisager le développement de nouvelles offres post-bac, comme il se doit pour la ville moyenne qu'est en train de devenir Libourne.

Enfin, l'offre scolaire doit s'accompagner plus spécifiquement d'une politique de réinsertion pour les jeunes décrocheurs, avec les formes adaptées qui s'imposent pour donner une nouvelle chance à tous d'épanouir les capacités de chacun.

- **Un lycée à Coutras : répondre vite à un besoin inéluctable**

Coutras compte 9.000 habitants, avec un taux de croissance annuel de 1,28 %. Son document d'urbanisme prévoit la construction de 600 logements « sociaux » pour la prochaine décennie. Coutras est le pôle relais de tout le Nord du Grand Libournais. **La question n'est plus de savoir s'il faut ou non un lycée à Coutras, mais uniquement de savoir comment on s'organise pour programmer sans plus tarder sa réalisation.** Celle-ci relève de la Région. Le PETR et l'ensemble des acteurs du grand territoire mettront toutes leurs forces pour doter le Grand Libournais d'un troisième pôle d'enseignement secondaire avec cette future localisation, démographiquement incontournable

- **Viser le développement de l'enseignement supérieur et professionnel dans le Grand Libournais**

Avec 160.000 habitants, le Grand Libournais doit commencer à envisager le développement résolu de ses offres de formation post-bac et de formation professionnelle. La proximité avec la métropole n'est pas un handicap, au contraire. L'accueil des étudiants ne doit pas se limiter à un accueil résidentiel. La métropole a tout à gagner à organiser une offre en réseau autour d'elle, et Libourne est la première ville concernée par cette perspective. Sur quels créneaux spécifiques, pour quelles formations en lien avec le territoire, ses activités, ses ressources ? C'est une réflexion à ouvrir à l'échelle du PETR.

- **Rassembler les acteurs autour du défi de l'employabilité des « décrocheurs » (jeunes et moins jeunes), et de leur réinsertion dans les métiers demandeurs**

Dans le Grand Libournais, 34 % de la population de 15 ans et plus qui n'est plus scolarisée est sans diplôme qualifiant, soit 3 points de plus qu'en Nouvelle-Aquitaine. Le changement social qui s'opère avec l'arrivée significative de nouveaux habitants risque d'accroître la logique d'une société à deux vitesses. Le PETR veut activer les initiatives avec les organismes compétents pour lutter contre la reproduction des fractures qui commence avec le décrochage scolaire, puis le décrochage de l'emploi.

► *La cohésion sociale : se rassembler autour des avancées concrètes*

- **Etendre l'expérimentation « Territoire Zéro chômeur longue durée » aux territoires qui le souhaitent (Sainte-Foy-la-Grande, Coutras)**

L'expérimentation est conduite par la ville de Castillon-la-Bataille. Elle consiste à traiter la question de la réinsertion au cas par cas, par un accompagnement personnalisé des personnes en décrochage d'emploi. Doit-on l'étendre à d'autres territoires du Grand Libournais, pour viser des résultats plus significatifs ? Quelles facilités peut apporter le PETR dans cette éventualité ?

- **Mettre à l'agenda du grand territoire la question de l'accueil des saisonniers, en appui sur les réalisations de Libourne ou celles esquissées par le programme régional VitiREV et LEADER**

C'est un sujet délicat, et il divise, c'est pourquoi il faut l'aborder. Le problème n'est pas nouveau, mais il prend des dimensions et des formes qui le rendent incontournable. C'est d'abord l'affaire des employeurs, qui doivent proposer les solutions d'un accueil digne et responsable. Une solidarité doit-elle malgré tout s'organiser, pour faire avancer ces solutions, notamment lorsqu'elles concernent le marché immobilier ancien : sous quelle autorité, par quels partenariats ? La précarisation de l'emploi combinée à l'internationalisation du travail fait un cocktail explosif. D'autres territoires en Europe en ont fait le terrible constat. Ils invitent à agir avant que le Grand Libournais ne se trouve dans leur situation. Des initiatives ont fait leur preuve, à Libourne et ailleurs en France. A minima, le PETR pourrait organiser, ou contribuer à organiser, la mise à l'agenda du sujet.

Organiser la résilience territoriale en appui sur les milieux et les ressources du vivant : les chantiers de la transition écologique et énergétique

Troisième grappe de problèmes-solutions, troisième ensemble de chantiers : celui des transitions, sous toutes leurs formes et dans tous les domaines. A vrai dire, c'est moins un troisième volet stratégique qu'**une nécessité qui parcourt toutes les politiques publiques** et portent aujourd'hui les orientations structurantes de tous les niveaux d'intervention du global au local.

Le rôle du PETR n'est pas d'être présent sur tous les fronts et démonstratif sur tous les sujets. Ce qui suit pourra sembler limité au regard de l'ampleur des enjeux. C'est un choix délibéré d'**aller là où le PETR peut apporter une valeur ajoutée et être utile en complément de ce que d'autres font déjà.**

► *Plus d'autonomie énergétique : un bilan de la production et du potentiel en énergies renouvelables*

En l'absence de Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) au niveau des EPCI-FP (seule la CA du Libournais a adopté le sien en 2015), il serait utile de faire un premier pas sur le sujet, à l'échelle du grand territoire, avec une étude de bilan territorial, en termes de consommation, de production et de potentiel en énergies renouvelables. Cette étude sera indispensable pour le SCoT lors de son étape d'évaluation, et encore plus si une révision est souhaitée. Le Grand Libournais veut prendre sa part du nouveau mix énergétique post-fossile dont le monde doit désormais se doter.

► *Plus d'économie circulaire : une nouvelle ambition en appui sur les outils du territoire*

Les collectivités assument la collecte et le traitement des déchets grâce à leurs outils que sont le SMICVAL, l'USTOM et le SEMOCTOM. Ces activités de service ont pris ces dernières décennies un virage industriel : il ne s'agit plus de déchets à éliminer ou à évacuer ailleurs, il s'agit de matières à valoriser, dans le cadre d'une économie circulaire qui reterritorialise les cycles de ce qu'on appelle alors le « métabolisme territorial ». C'est une perspective d'amélioration environnementale à la fois économique et écologique pour tous les territoires. Le Grand Libournais a tous les atouts pour s'y engager lui-aussi.

► *Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) : chacun le sien, ou bien un PAT en réseau ?*

La France entière a entrepris partout d'élaborer des PAT. Le sujet est très mobilisateur pour la société civile. Il l'est naturellement au plan local, voire hyperlocal, et c'est tout à fait louable. Mais souvent les interdépendances de la chaîne des produits (diversifier, produire, transformer, cuisiner, échanger, distribuer, recycler, ...) impliquent de regarder plus large. Le PETR a évidemment sa partition à jouer, dans la dynamique d'émergence du plan d'action territorial initié en 2020, en lien avec les dynamiques communales, intercommunales et citoyennes qui ont démarré.

Elargir le cercle des parties prenantes

Pas de projet ni action sans acteur. Tout ce qui précède revient à une seule et même question : « avec qui ? ». La réponse est évidemment dépendante de chaque sujet. Mais la gouvernance de projets ne peut pas consister à organiser un vaste forum permanent des parties prenantes, dont les capacités de décision seraient inversement proportionnelles à la diversité.

Les élus du PETR proposent le schéma de gouvernance et d'association suivant :

- ❑ Le PETR, son **Conseil Syndical**, son exécutif, est l'instance de gouvernance par excellence : c'est là où la coordination se traduit en orientations et en décisions. C'est dans ce cadre que sera assuré le suivi du CRTE, en lien étroit avec les services de l'Etat.
- ❑ Pour que ces orientations et décisions entraînent d'abord les EPCI-FP et les communes du Grand Libournais, le PETR veillera à proposer des **rendez-vous réguliers** aux élus de ces deux niveaux tout au long du mandat, consacré à l'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route du PETR. C'est dans cet esprit que sera assuré l'animation de la Conférence des Maires.
- ❑ Outre les élus locaux, le PETR associera, chantier par chantier et action par action, **les partenaires institutionnels compétents** (Région, Département, chambres consulaires, services de l'Etat déconcentré, services publics, ...), au rythme que les projets rendront nécessaire.
- ❑ Il fera de même avec les acteurs économiques et sociaux du territoire, entreprises, associations, etc., en les invitant à participer à des **groupes de travail partenarial, précis et ciblés, sur des objectifs déterminés**. Ces groupes de travail seront formés autant que de besoin, et pour la durée nécessaire à leur contribution concrète. Ils seront animés par les vice-présidents du PETR.
- ❑ Le PETR souhaite **mettre en place une démarche d'implication habitante et citoyenne**. Son dimensionnement, ses modalités, ses finalités, sont à définir, sur la base d'un benchmark synthétique des pratiques les plus convaincantes en la matière et pour des contextes territoriaux comparables à celui du Grand Libournais.

Annexe 2 : Tableau des actions financées en 2020 et 2021

Orientation n°1 : Organiser le rapport à la métropole bordelaise								
Axe	Maître d'ouvrage	Année	DETR	DSIL	FNADT	Fonds Friche	DRAC	Coût total du projet
1.1. Aménagement et attractivité			325 500 €	117 650 €	0 €	0 €	0 €	1 494 245 €
Réhabilitation du siège de la CDC pour extension et création d'un espace mutualisé	CC Castillon-Pujols	2021	150 500 €	104 000 €				520 000 €
Aménagement et extension de la zone d'activités des Chapelles	CC du Grand Saint Emilionnais	2020	175 000 €					935 245 €
Plateforme e-commerce	CC du Pays Foyen	2021		13 650 €				39 000 €
1.2. Mobilités			0 €	0 €	148 678 €	0 €	0 €	247 796 €
Création de voies douces pour l'accès au centre aquatique intercommunal	CALI	2020			148 678 €			247 796 €
1.3. Numériques			2 347 €					9 762 €
Attribution d'un dispositif de recueil CNI – teleprocédure	Saint-Denis-de-Pile	2021	2 347 €					9 762 €
1.4. Énergie et habitat				100 000 €		400 000 €		2 098 854 €
Réhabilitation de l'îlot Lyrot-Gambetta : production de logements locatifs sociaux	Libourne	2021				400 000 €		1 700 000 €
Installation photovoltaïque au centre aquatique intercommunal	CALI	2021		100 000 €				398 854 €
1.5. Santé								
TOTAL			327 847 €	217 650 €	148 678 €	400 000 €	0 €	3 850 656 €
					1 094 175 €			

Orientation n°2 : S'ériger en territoire de la promotion sociale et éducative								
Axe	Maître d'ouvrage	Année	DETR	DSIL	FNADT	Fonds Friche	DRAC	Coût total du projet
2.1. Cohésion sociale			381 150 €	609 968 €				7 153 275 €
Construction d'une école d'arts communautaire à Galgon	CC du Fronçais	2020	280 000 €					1 549 096 €
Création d'un pôle festif et culturel de Bômale	Saint-Denis-de-Pile	2020		350 000 €				4 398 619 €
Création d'une salle de tennis couvert	CC du Grand Saint Emilionnais	2020	101 150 €					339 000 €
Construction d'une aire de grand passage	CALI	2020		259 968 €				866 560 €
2.2. Culture				1 090 426 €			395 117 €	9 814 669 €
Centre d'Interprétation Architectural et Patrimonial (Logis de Malet)	Saint-Emilion	2020		575 274 €			335 592 €	3 835 159 €
Musée numérique Micro Folies	CC du Pays Foyen	2021		14 152 €				70 760 €
Eglise Saint Jean-Baptiste	Libourne	2021		450 000 €			59 525 €	5 773 750 €
Eglise collégiale	Saint-Emilion	2021		51 000 €				135 000 €
2.3. Éducation			393 015 €	553 770 €				2 168 800 €
Rénovation du gymnase du collège	Guîtres	2021	113 015 €					322 900 €
École Paul Bert : convention d'aménagement d'école avec extension et rénovation (phase 1)	Sainte-Foy-la-Grande	2021	280 000 €	553 770 €				1 845 900 €
TOTAL			774 165 €	1 644 196 €				19 136 744 €
				2 418 361 €				

Orientation n°3 : Adopter de nouveaux rapports à l'environnement								
Action	Maître d'ouvrage	Année	DETR	DSIL	ADEME	Agence de l'eau		Coût total du projet
3.1. Agriculture et alimentation locale			0 €	0 €	0 €			0 €
Déploiement des selfs sur les écoles élémentaires et changement de contenants alimentaires	Libourne	2021		19 037 €				63 459 €
3.2. Préservation des ressources			818 395 €	1 821 303 €	23 702 €	177 240 €		18 582 549 €
Remise en état du réseau d'assainissement suite au diagnostic eaux usées	SIVU Assainissement du Brannais	2020	71 124 €					363 620 €
Travaux de grosses réparations des réservoirs de Cazevert	SIEA de Rauzan	2020	65 587 €					368 503 €
Renouvellement des réseaux d'eau potable	SIEA de Rauzan	2020	91 740 €					458 700 €
Assainissement des eaux usées et adduction d'eau potable sur la commune des Artigues de Lussac secteur Les Chapelles	SIEA de l'Est du Libournais	2020	100 000 €					625 076 €
Mise en conformité de la station d'épuration de Condat	CALI	2020		1 723 008 €				12 820 000 €
Transition énergétique des équipements sportifs	CC du Pays Foyen	2021	29 205 €					132 215 €
Remplacement des systèmes d'éclairage par des systèmes à économie d'énergie LED sur les bâtiments communautaires et les équipements sportifs	CC du Pays Foyen	2021		47 045 €				134 414 €
Éclairage LED de trois stades et d'un gymnase	Libourne	2021		51 250 €				128 118 €
Réhabilitation d'équipements de collecte et de traitement des eaux usées	SIAEPA de la Région d'Arveyres	2021	100 000 €					600 000 €
Renouvellement de canalisations en fonte du réservoir de Saint Magne haut	SIEA de l'Est du Libournais	2021	100 000 €					872 699 €
Réhabilitation du réseau eaux usées	SIEA de l'Est du Libournais	2021	100 000 €					711 679 €
Travaux de renouvellement des canalisations sur le réseau d'eau potable dans le cadre du programme FARR 2 pour l'année n°2	SIEA de RAUZAN	2021	84 810 €					424 050 €
Alimentation en eau potable renouvellement du réseau sur le secteur RD12E4	SIEAPA Vallées de l'Isle et de la Dronne	2021	75 930 €					425 000 €
Plan nature en ville et adaptation au changement climatique	Libourne	2021			23 702 €			179 996 €
Réseau d'assainissement	CALI	2021				177 240 €		338 480 €
3.3. Traitement des déchets et économie circulaire			0 €	0 €	4 446 622 €			22 714 428 €
Accompagnement à la construction d'un centre de tri d'emballages ménagers	TRIGIRONDE (SPL)	2021			4 446 622 €			22 714 428 €
TOTAL			818 395 €	1 821 303 €	4 470 324 €	177 240 €	0 €	41 296 977 €
					7 287 262 €			

Orientation n°1 : Organiser le territoire	
Axe	
1.1 : Aménagement et attractivité	
Création de 12 boucles cyclables	
Création d'une maison de l'entreprise et de l'emploi à Coutras	
Rénovation de la halle du marché couvert de Coutras	
Contournement du bourg de Pellegrue	
Création d'un lieu d'accueil dédié à l'économie et aux entreprises du territoire foyen	
1.2 : Mobilités	
Pôle d'échange multimodal de la gare de Libourne	
Schéma des mobilités de Castillon-la-Bataille	
Plan vélo	
1.3 : Numériques	
Innovation démocratique (<i>plateforme numérique</i>)	
1.4 : Energie et habitat	
Plan Climat Air Energie Territorial	
1.5 : Santé	

Orientation n°2 : S'ériger en territoire	
Axe	
2.1 : Cohésion sociale	
Création d'une maison des associations/ressourcerie à l'échelle intercommunale	
Aménagement d'un espace public naturel et résilient : le terrain Lach	
Nérigens : bistrot culturel et sociétal	
Création d'un Eco Parc	
Création d'un jardin public	

Tableau des actions 2022

Le rapport à la métropole bordelaise

Maître d'ouvrage	Coût total prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
7,556,891 €		
CALI	635,000 €	2021-2025
CALI	4,171,891 €	Fin 2022
Coutras	2,750,000 €	2022-2023
Pellegrue	1,591,062 €	2022-2025
CC Pays Foyen	216,660 €	Fin 2022
32,354,000 €		
CALI	16,177,000 €	2022-2026
Castillon-la-Bataille	30,000 €	2022
Libourne	2,000,000 €	2022-2025
231,552 €		
SMICVAL	231,552 €	2022
50,000 €		
CALI	50,000 €	2021-2022
0 €		

fiche actions à fournir

Le rapport de la promotion sociale et éducative

Maître d'ouvrage	Coût total prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
2,949,588 €		
Castillon-la-Bataille	600,000 €	2021-2023
Castillon-la-Bataille	400,000 €	2022
Nérigean	385,000 €	2022-2023
Pineuilh	350,000 €	2022-2027
Pineuilh	600,000 €	2022

Pontons nautiques au site des Dagueys
Maison du rugby – Coupe du monde 2023
JO 2024 centre d'entraînement des équipes (aviron, canoë kayak et tir sportif)

2.2 : Culture
Restauration et mise en valeur de l'abbatiale de Guîtres (travaux concernant la toiture et la charpente)
2.3 : Education
Rénovation énergétique du complexe sportif des Gueytines à Guîtres

Libourne	198,588 €	2022
Libourne	416,000 €	2022-2024
Libourne		2022-2023
	991,132 €	
Guîtres	991,132 €	2022 (tranche ferme)
	528,800 €	
Guîtres	528,800 €	2022-2024

fiche actions à fournir
fiche actions à fournir

Orientation n°3 : Adopter de no

Axe

3.1 : Agriculture et alimentation locale

Plantations d'arbres (2ème phase) et création d'un verger

3.2 : Préservation des ressources

Réhabilitation de la station de relevage de la station d'épuration intercommunale du syndicat SIAEPA de Gensac-Pessac

Renouvellement de canalisations d'eau potable (Castillon la Bataille, Saint Sulpice et Faleyrens et Pomerol)

Renouvellement de canalisations d'eau potable (Castillon la Bataille, Saint Magne de Castillon et Saint Laurent des Combes)

Renouvellement de canalisations d'eau potable

Création d'un second étage sur les stations d'épuration de St Ciers d'Abzac et de St Martin du Bois

3.3 : Traitement des déchets et économie circulaire

Aménagement d'un centre bourg autour de la gestion des déchets

Chantiers zéro waste : création d'un smicval de type KAMIKATSU (si localisé dans l'arrondissement)

Orientation n°4 : Dépa

Axe

Axe 4.1 : Documents de planification d'urbanisme

Evaluation du SCOT

Elaboration d'un schéma d'attractivité économique territorial du grand Libournais

Nouveaux rapports à l'environnement

Maître d'ouvrage	Coût total prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
	195,000 €	
Libourne	195,000 €	2022
	2,640,850 €	
SIAEPA Gensac-Pessac	435,850 €	2022
SIEA de l'est du Libournais	680,000 €	2022
SIEA de l'est du Libournais	850,000 €	2022
SIEPA du Nord Libournais	350,000 €	2022
SIEPA du Nord Libournais	325,000 €	2022
	586,500 €	
Nérigean	156,500 €	2022-2023
SMICVAL	430,000 €	2022-2023

Assurer les intérêts divergents

Maître d'ouvrage	Coût total prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
	114,550 €	
PETR	39,550 €	2022
PETR	75,000 €	2022

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire du GRAND LIBOURNAIS

Annexe 4 : Fascicule des actions 2022



Boucles cyclables / La Cali

CRTE du Grand Libournais

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	La Cali
Maître d'ouvrage	La Cali
Description de l'action	L'itinérance cyclable est un enjeu fort sur le territoire de La CALI et plus largement du Grand Libournais. C'est pourquoi dans le cadre de sa politique touristique, La CALI souhaite favoriser la création et le jalonnement de 12 boucles vélo sur des voies partagées. En complément de cette offre locale, La Cali est d'ores et déjà traversée par des itinéraires nationaux et européens : la V91, la V80, la V90 et l'EV3.
Partenaires	Les 39 communes concernées de La Cali, Conseil Départemental de la Gironde, PETR du Grand Libournais, Office de tourisme du Libournais.
Coût prévisionnel	Montants prévisionnels par année : 2022 : 215 000€ 2023 : 140 000€

	<p>2024 : 140 000€ 2025 : 140 000€</p> <p>Comprenant 80 000€ d'études pré-opérationnelle et 585 000€ de travaux avec la création et l'installation du jalonnement (panneaux, systèmes d'ancrage).</p>
Plan de financement	Leader
Calendrier	<p>Pour les trois premières boucles :</p> <p>Fin de l'étude : dernier trimestre 2021</p> <p>Fin des aménagements : second trimestre 2022</p> <p>Pour l'intégralité des 12 boucles : fin 2025</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation des boucles cyclables.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Modèle de fiche action/projet

Maison de l'entreprise et de l'emploi

CRTE 2022

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	La Cali EPCI
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc</p> <p>La Cali porte le projet de créer un lieu ressources d'intérêt communautaire regroupant les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la formation professionnelle et de la création d'activités ; au titre de sa double compétence en matière politique de la ville, emploi et CISPD et développement économique.</p> <p>Ce projet dénommé « Maison de l'entreprise et de l'emploi » répond à plusieurs objectifs :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la lisibilité et l'information auprès des habitants en matière d'insertion, d'emploi et de création d'activités afin de favoriser l'accompagnement socio-professionnel de tous les individus, - fédérer les acteurs de l'économie et de l'emploi autour d'un lieu et d'un projet partagé pour favoriser les coopérations et rapprocher l'offre et la demande de formation, l'offre et la demande d'emploi locale, - développer les conditions d'accueil d'une offre de formation au plus proche des publics peu qualifiés, - encourager l'entrepreneuriat et créer une offre d'hébergement de jeunes entreprises. <p>Cet équipement s'adresse donc aux personnes en recherche de formation et d'emploi dès 16 ans, aux salariés en projet de reconversion professionnelle, aux jeunes créateurs d'entreprises, aux salariés en télétravail, aux entreprises recherchant un bureau d'activité ponctuel ou permanent, aux chefs d'entreprises en voie de recrutement, aux organismes de formation souhaitant développer une offre sur le nord de l'agglomération.</p> <p>Cet équipement accueillera les services de : Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, Ecole de la Deuxième Chance, Cap emploi, CIDFF, ADIE, BGE, Gironde Initiative, Plateforme de la Mobilité du Libournais, Plateforme Linguistique du Libournais, et des organismes de formations divers issus du Libournais et de la Métropole Bordelaise, ...</p>
Partenaires	<p>Qui...</p> <p>...s'engage à quoi...</p> <p>Partenaires opérationnels et financiers : Ville de Coutras, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, FSE, Conseil Départemental de la Gironde</p> <p>A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?</p> <p>A cette date le foncier est en cours d'acquisition via l'EPF Nouvelle-Aquitaine, et les études pourraient être lancées en 2022</p> <p>Prochaine étape / action à entreprendre</p> <p>Rôle ?</p>
Coût prévisionnel	<p>Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.</p> <p>4 171 891€ HT</p> <p>Etude : 386 831€</p> <p>Foncier : 635 833€</p> <p>Travaux : 3 032 560€</p> <p>Acquisitions mobilier et informatique : 116 667€</p>

Plan de financement	<p>Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</p> <p>Fonds européens (FEDER) 1 025 817€ Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine 1 025 817€ Etat (DSIL/CPER) 30% 1 025 817€ Autofinancement 1 094 440€</p>
Calendrier	<p>Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux?</p> <ul style="list-style-type: none"> - programmation en cours de finalisation - acquisition du foncier constituant le périmètre du projet en cours - durée des travaux estimée à 12 mois - livraison prévisionnelle : fin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires présents - Nombre de formations accueillies / Nombre de stagiaires accueillies - Nombre d'entreprises créées accueillies - Nombre de bénéficiaires



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Fiche action Rénovation de la Halle du marché couvert CRTE PETR Grand Libournais

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Coutras
Maître d'œuvre	Cabinet d'architecture BOURIETTE et VACONSIN (cf : avis du jury du concours d'architectes du 08/09/2021)
Description de l'action	<p>Le contexte :</p> <p>Le marché couvert de Coutras a été inauguré en 1930. Il est situé en centre-ville, sur la place de la Mairie, en face de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, à côté des écoles et du centre culturel. Le bâti se développe sur une surface de 600 m². Aujourd'hui, le marché couvert poursuit sa vocation mais est très vieillissant et n'est plus aux normes de sécurité et d'accessibilité. Il n'en demeure pas moins un atout majeur du centre-ville grâce à sa position stratégique au cœur des activités du quotidien et à son attractivité commerciale.</p> <p>Le projet et ses objectifs :</p> <p>Le projet consiste en une rénovation globale du bâtiment. Actuellement le bâtiment est constitué d'un rez-de-chaussée et d'une cave. Le rez-de-chaussée à l'usage exclusif de Halle et de surfaces de ventes ouvertes deux matinées par semaine (mercredi et samedi). La cave permet de stocker du matériel technique. Le projet de rénovation est un projet concerté avec</p>

	<p>les commerçants et les représentants de la population (consommateurs) afin d'établir un programme de travaux qui correspond aux attentes de tous. Les premiers échanges avec les commerçants ont permis de déterminer les lignes directrices de la conduite de ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la performance énergétique du bâtiment et diminuer son impact environnemental • Retrouver de la transparence et améliorer l'ouverture de la Halle vers l'extérieur, plus de luminosité en créant une verrière centrale ; • Exploiter au maximum le volume en créant un étage ouvert en son centre pour y installer par exemple un espace restauration ; • Moderniser le bâtiment et son exploitation, moderniser les surfaces de ventes, harmoniser l'ensemble et reconfigurer les espaces de circulation et aménagements intérieurs ; • Elargir les jours et horaires d'ouverture ; • Organiser les espaces communs : sanitaires commerçants, terrasse intérieure, services... ; • Apporter plus de qualité au niveau des enseignes, terrasses, mobilier, devantures... ; • Mettre en avant les produits locaux et les circuits courts.
Partenaires	Les partenaires sont ceux listés au sein de la convention d'adhésion du programme PVD : La Cali, Le département de la Gironde, La région Nouvelle-Aquitaine, Le PETR, La sous-préfecture de Libourne etc.
Coût prévisionnel	<p>Le budget prévisionnel : 2 750 000 euros HT</p> <p>Maîtrise d'œuvre : 250 000 euros HT</p> <p>Travaux et gros équipement : 2 500 000 euros HT</p>

Plan de financement	Plan de financement prévisionnel :		
		Montant	%
	Région Action territoriale	75 000 €	3
	Région Tourisme et développement éco	100 000 €	4
	Région Politique de la ville	100 000 €	4
	Département Culture et patrimoine	144 000 €	5
	Département transition énergétique	75 000 €	3
	Etat (DETR)	125 000 €	5
	Etat (DSIL)	600 000 €	22
	La CALI	350 000 €	13
	Autofinancement public – Commune de Coutras	881 000 €	32
	Union Européenne : LEADER	150 000 €	5
	Union Européenne : FEDER	150 000 €	5
	TOTAL	2 750 000 €	100
Calendrier	Planning prévisionnel : Architecte choisi suite à un concours le 08/09/2021 Début de la maîtrise d'œuvre fin 2021 Fin de la maîtrise d'œuvre deuxième semestre 2022 Début des travaux fin 2022 – début 2023		

POLE D'ECHANGES MULTIMODAL

GARE DE LIBOURNE

CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération du Libournais Avec maîtrise d'ouvrage déléguée pour les études AVP
Description de l'action	En 2017, les collectivités et partenaires ont engagé une étude préalable en vue de l'aménagement d'un pôle d'échange multimodal sur la gare de Libourne. Le comité de pilotage de septembre 2020 a validé un plan guide : - Organiser un véritable hub des transports collectifs autour d'une gare routière urbaine et interurbaine réorganisée - Organiser le stationnement dans un parking en ouvrage permettant de répondre aux besoins des usagers du PEM (accès gratuit pour les utilisateurs de transports collectifs) en élargissant la réflexion aux besoins des riverains et des usagers du centre-ville

	<ul style="list-style-type: none"> - Retrouver un véritable espace apaisé pour les usagers Piétons et Transports (taxis, dépose minute) - Proposer des services vélos qualitatifs de part et d'autre du faisceau ferroviaire (VLS) ainsi que l'installation de box sécurisés - Proposer un véritable parvis Est intégrant des fonctionnalités d'intermodalité (dépose VP, stationnement, vélos, information voyageurs...) - Mettre en valeur l'accessibilité piétonne vers le pôle de loisirs situé à l'est de la voie ferrée - Proposer des continuités de cheminements confortables Avenue Gallieni vers les Casernes - Proposer des solutions à court terme pour favoriser les liaisons urbaines de part et d'autre des voies ferrées et l'accessibilité à la Gare SNCF et à la Gare routière depuis l'est - Proposer des continuités de cheminements confortables Avenue Aristide Briand vers l'accès gare et parc de l'Epinette
Partenaires	<p>Partenaires au stade études AVP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région Nouvelle Aquitaine - Communauté d'agglomération du Libournais - Ville de Libourne - Gares & Connexion <p>Pour les aménagements, les partenaires et les engagements de chacun ne sont pas définis à ce stade. Ils le seront à l'issue des études AVP (prévision en janvier 2022)</p>
Coût prévisionnel	<p>Acquisitions foncières : Parking cinéma pour gare routière : 100 000€ Fonciers privés (logement + loueur) : 300 000€</p> <p>Travaux : Voiries – Trottoirs : 1 930 000€ Parvis / espaces d'intermodalités : 2 110 000€ Gare routière (pour les besoins du PEM) : 2 660 000€ Parking en ouvrage (pour les besoins du PEM) : 4 790 000€ Mise en accessibilité de la passerelle historique : 890 000€</p> <p>Matériels- Equipements : Consignes vélos : 170 000€</p> <p>Autres dépenses : Etudes MOE/MOA : 1 885 000€ Relogement activités SNCF : 1 342 000€</p>

	TOTAL : 16 177 000€
Plan de financement	Voir doc joint
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Validation de la convention partenariale de financement étude AVP : Mai 2020 - concertation études AVP : livraison printemps 2022 - Etudes MOE PRO /REA : 2022/2023 - Marchés travaux : 2023/2024 - Lancement des travaux PEM : 2023/2024 - Livraison : fin 2025, début 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Evaluation de la fréquentation des usagers des modes de transports collectifs
	Report modal vers les modes doux



012

Schéma des mobilités de Castillon-la-Bataille

CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Castillon-la-Bataille
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none">- Commune traversée par la RD939 reliant Libourne à Bergerac, et la RD17 donnant accès à l'entre-deux-mers- Commune au carrefour des vallées de la Dordogne et de St-Emilion : flux touristique important- Centralité marchande à l'échelle de l'intercommunalité + concentration d'équipements publics : attraction des flux extérieurs à la commune- 30% de la population castillonnaise sans voiture (INSEE 2015) <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Développer une vision urbaine des mobilités et ensemblière, à destination des habitants de la commune et des communes avoisinantes- Favoriser le développement de « nouvelles formes » de mobilités, pour tous <p>Description :</p> <ul style="list-style-type: none">- Définir une stratégie de mobilités en affirmant la priorisation des voies et usages des voies, les infrastructures de mobilités existantes et à venir (Gare, pôle multimodal, veloroute), et les nouvelles formes de mobilités : travail

	<p>sur le sens de circulation, la signalétique, le stationnement, la place de l'autopartage et covoiturage, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outiller le cœur de ville pour favoriser les modes actifs : aménagement de voies cyclables (bandes et pistes), développement de la marchabilité de la ville notamment de son cœur marchand et vers les équipements publics, développement d'une signalétique dédiée aux modes actifs, installation de mobiliers urbains, etc.
Partenaires	<p>Intercommunalité : liens avec le PLUi dt le maillage territorial à venir sur le territoire intercommunal. Inscription des résultats de l'étude possibles dans le PLUi</p> <p>Département : accompagnement technique sur le développement des mobilités actives ; connexion avec les voies cyclables départementales. Financement de l'étude</p> <p>PETR : lien avec le ScoT du Grand Libournais</p> <p>Région : Chef de file mobilité</p> <p>Mobilisation des partenaires début 2022</p>
Coût prévisionnel	AMO Schéma de mobilité : 30 000€
Plan de financement	<p>CD33 - Fond d'aide aux études générales : 5 000€</p> <p>Castillon-la-Bataille : 25 000€</p>
Calendrier	<p>Printemps 2022 : recrutement de l'AMO</p> <p>Eté 2022 : Lancement de l'étude</p> <p>Printemps 2023 : remise du schéma</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>A moyen et long terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nb km de pistes ou bandes cyclables aménagées - Nb de places de stationnement créées, modifiées, supprimées - Evolution des flux routiers sur les axes prioritaires et secondaire (campagne de comptage, chiffres de base en année 2022)



Modèle de fiche action/Innovation démocratique

CRTE PETR

Orientation stratégique n°3 : Organiser la résilience territoriale en appui sur les milieux et les ressources du vivant : les chantiers de la transition écologique et énergétique

Action n°7 : Plus d'économie circulaire : une nouvelle ambition en appui sur les outils du territoire

Maître d'ouvrage
Smicval du Libournais de Haute-Gironde

Nom de l'organisation : Smicval du
Libournais Haute-Gironde
Type : syndicat mixte fermé

Descriptif :

Le SMICVAL vise une transformation du territoire avec cette politique Zero Waste. Dans ce cadre, il semble essentiel d'associer les citoyens du territoire à la conception du plan d'action.

La transition du territoire qui s'engage ne peut s'affranchir d'une transition citoyenne. Partager le pouvoir avec les citoyens permet de le renforcer et le citoyen doit disposer de sa place dans la gestion de la cité. Conscient de ces enjeux et vu des ambitions qu'il porte pour le territoire, le SMICVAL souhaite s'engager dans une expérimentation pour une transition citoyenne qui consiste à impliquer les citoyens depuis l'élaboration du plan d'action jusqu'à son évaluation, en passant par la mise en œuvre pratique de ces actions (par exemple « refonte de la collecte et mise en œuvre de la tarification incitative ») et leur diffusion à un maximum d'habitants du territoire. Par ailleurs, cette implication fournira des réponses tenant compte des réalités du territoire aux questions techniques et stratégiques afin d'optimiser les résultats de réduction des déchets.

Au-delà de ces enjeux, la transition citoyenne ainsi envisagée permet de participer à la cohésion sociale du territoire et de renforcer le lien avec la population. Le SMICVAL est accompagné dans cette démarche par DO ;

Cet accompagnement est d'autant plus pertinent qu'il permettra de :

- Créer les conditions d'une implication citoyenne massive et pérenne dans la mission du SMICVAL grâce aux retours d'expérience de Démocratie Ouverte qui a mené des projets similaires sur d'autres territoires
- Acquérir les compétences en interne pour mettre en place cette ambition sur le long terme et de manière pérenne, capitaliser au-delà de l'expérimentation.
-

Concrètement, cette expérimentation s'articulera autour de 2 éléments :

- Créer un panel citoyen organisé en deux groupes :

- o Un panel produisant un scénario de refonte de la collecte et la mise en œuvre d'une tarification incitative : il s'agit de partir d'une feuille blanche pour construire le service public de gestion des déchets ménagers de demain (à partir de 2022)
- o L'autre panel produisant une méthodologie par l'expérimentation permettant une implication citoyenne massive dans la démarche Zero Waste sur le long terme
 - Créer une Commission Zero Waste qui accompagne et assure un haut niveau d'ambition sur la réduction des déchets

Partenaires : Les habitants

Coût prévisionnel (€ HT) :

Dépenses de fonctionnement = 400 000 € (Partenariat Démocratie ouverte, adhésion Démocratie Ouverte, Participation citoyenne, Communication Salaire 1 ETP)

Dépenses d'investissement = 32 000 € (plate -forme numérique)

Total : 432 000 €. Au prorata du territoire du Libournais (74 communes/138, soit 53.6%) = 231 552 €

Plan de financement :

ADEME : 20%

CRTE : 20%

Région : 20 %

Calendrier :

Janvier 2020 : organisation d'un séminaire de sensibilisation de l'innovation démocratique destiné aux maires et délégués

Février 2021 : organisation du 2ème séminaire à destination des élus de la nouvelle mandature pour présentation des enjeux de l'innovation démocratique et proposition de l'expérimentation portée par le SMICVAL et accompagnée par Démocratie Ouverte.

Avril 2021 : lancement de la plateforme d'information et de consultation « smicvalcitoyen.fr »

Mai 2021 : tirage au sort des citoyens

Juin 2021 :

Lancement du panel citoyen et du panel technique

Acculturation aux enjeux de la gestion des déchets

Réunion de présentation du mandat

Ateliers de coconstruction du panel technique sur la refonte de la collecte et la mise en place de la tarification incitative

Automne 2021 :

Vote des élus sur les décisions stratégiques et politiques

Ateliers créatifs du panel citoyen l'implication démocratique

2022 : expérimentations

Indicateurs de suivi :

Nombre d'inscriptions et de participation aux consultations sur la plateforme numérique

Nombre de communes et d'utilisateurs impliqués dans la démarche d'innovation démocratique (ateliers de coconstruction et créatifs, expérimentations sur le territoire)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Action / PCAET La Cali

CRTE 2022

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) EPCI
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) EPCI
Description de l'action	<p>La Cali élabore un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui orientera pour les 6 prochaines années les actions de la collectivité en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Pour établir ce plan d'actions, La Cali s'appuie sur le bilan énergie et climat de son territoire, à savoir les données de consommations et production par énergies et par secteurs à date.</p> <p>En parallèle, La Cali va engager le travail d'élaboration du PLUi qui orientera les conditions d'un aménagement du territoire intégrant les enjeux urbains, paysagers et environnementaux.</p> <p>Une connaissance fine, spatiale, sectorisée, évolutive et prospective des consommations d'énergie (en particulier de réseau), des productions et des potentiels d'accueil d'énergies renouvelables constituerait un outil certain de planification du territoire, dans un contexte où</p>

	<p>l'accès et l'usage des énergies deviendront des enjeux cruciaux.</p> <p>Ainsi, La Cali projette la réalisation d'un schéma directeur de l'énergie à l'échelle de son territoire qui vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un état des lieux énergétique complet (consommations, productions, énergies renouvelables, réseaux) cartographié et permettant une mise à jour des données - Réaliser des projections jusqu'en 2025 et des scénarii d'évolution des besoins énergétiques - Caractériser les potentiels locaux en énergies renouvelables ou de récupération en identifiant et analysant des secteurs propices ou d'éviction. - Construire une stratégie de déploiement des énergies renouvelables et des recommandations en faveur de la maîtrise de l'énergie pour alimenter le futur PLUi
Partenaires	<p>Conseil Régional Nouvelle Aquitaine (co-financeur)</p> <p>ALEC (partenaire technique)</p> <p>Distributeurs de réseaux d'énergies</p> <p>SDEEG</p>
Coût prévisionnel	50 000 € HT
Plan de financement	<p>La Cali : 10 000 € (50%) – autofinancement</p> <p>Etat : 15 000€ - (30% CRTE)</p> <p>Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : 25 000 € (50% au titre du droit commun et inscrit au contrat de dynamisation et de cohésion du Grand Libournais)</p>
Calendrier	<p>Lancement de la consultation d'AMO : fin 2021</p> <p>Lancement de l'étude : 2022</p> <p>Durée de l'étude : 12 mois</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Réalisation de l'étude</p> <p>Bilans énergétiques annuels (consommation, production)</p>



Création d'une maison des associations / ressourcerie à l'échelle intercommunale

CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Castillon-la-Bataille
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 70+ associations actives à Castillon-la-Bataille, dont plusieurs à rayonnement intercommunales et plus (la Bataille 1453, les Déjantés des Coteaux, le Secours Populaire, le Secours Catholique, l'amicale laïque, associations sportives, etc.) - Majorité des associations domiciliées à l'Hôtel de ville mais sans locaux dédiés - Manque de moyens notamment en équipements pour leur gestion administrative et l'organisation des événements <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser les moyens des associations dont l'accueil, les moyens technique (équipement informatique, serveurs, minibus, salles de réunions, bureaux, etc.) - Faciliter l'accès aux associations aux habitants de l'intercommunalité <p>Description :</p> <p>2019 : Acquisition d'un bâtiment de 863m² au sol, situé 71 rue Michel Montaigne</p> <p>2022 : travaux de mise en accessibilité du bâtiment, rénovation et sécurisation.</p> <p>Aménagement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 salle « sport de combats » - 1 salle de répétition de spectacles vivants - 1 salle sports de pleine nature

	<ul style="list-style-type: none"> - 2 salles d'accueil - 7 bureaux partagés - 2 cuisines - 1 salle de repos - 1 pièce vestiaires / sanitaires - 1 grande salle de réunion modulable
Partenaires	<p>Département : accompagnement technique dans l'élaboration du projet (OK), accompagnement financier</p> <p>Région : Accompagnement technique et financier</p> <p>PETR : accompagnement dans la mobilisation de fonds LEADER</p>
Coût prévisionnel	<p>Travaux : 600 000€ HT</p> <p>Dépenses connexes : 1 000€ HT</p> <p>MO : 20 000 € HT</p> <p>Coût de fonctionnement non déterminé</p>
Plan de financement	479 275€ de subventions identifiées dont DETR, CD33, LEADER + recettes
Calendrier	<p>2021 : recrutement MO</p> <p>2021-2022 : programmation architecturale</p> <p>2022 : réalisation des travaux</p> <p>2023 : inauguration</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	



Aménagement d'un espace public naturel et résilient : le terrain Lach

CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Castillon-la-Bataille
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none">- Vaste friche naturelle en bordure immédiate du centre-ville et de la rivière de la Dordogne, proximité du camping et des gîtes communaux ; accessibilité facile depuis l'extérieur de la commune- Friche écologiquement dégradée ; classement en zone rouge foncé du PPRI + une partie en zone humide- Projet de renouveau de Castillon-la-Bataille : identification développer un espace public naturel type parc en centre-ville <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Créer un véritable lieu de rencontres, d'échanges à destination des habitants du territoire, touristes et tout autre usager- Retrouver un enjeu environnemental au lieu (faune & flore) tout en conciliant préservation et usage des espaces- Anticiper le réchauffement climatique en aménagement des îlots de fraîcheur à proximité du centre-ville <p>Description :</p> <p>7 espaces composeront le parc :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Une micro-forêt de Miyawaki (300m²)</u> : aménagement d'une micro-forêt dense permettant un boost floristique et faunistique du lieu ; création d'une zone « tampon » entre les habitations et le parc - <u>Un jardin humide (1 800m²)</u> : aménagement d'une zone composée d'emprise mares permettant d'absorber les inondations et développer une faune et flore spécifique ; aménagement de ponton bois sur les emprises en guise de mobilier urbain - <u>Un jardin-forêt nourricier (1418m²)</u> : Aménagement d'une « forêt » composée uniquement arbres fruitiers et de plantes rampantes comestibles ; création d'une zone « tampon » entre le parc et une seconde zone résidentielle - <u>Un jardin partagé (350m²)</u> : aménagement d'un espace composé de bacs potagers pour jardin potager - <u>Un espace de pelouse (7 650m²)</u> : avec du mobiliers urbains (bancs, tables, etc.), espaces libres et ombragés, lieu d'animations ponctuelles - <u>Une zone de jeux pour enfants</u> (emprise sur la zone pelouse) : zone de jeux composée de mobiliers récréatifs en bois - <u>Un amphithéâtre</u> : face à la Dordogne permettant une visibilité sur la rivière, le pont et la commune. Lieu d'animations estivales - <u>Réfection de la voirie</u> (chemin de halage) : création plateau traversant sécurisé et enfouissement des réseaux <p>Liens avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Casti'Lab (TZCLD) : création des mobiliers urbains en bois (bas potagers, pontons, banc, tables, etc.) - Participation de la population / scolaires pluriannuelle pour l'aménagement des forêts
Partenaires	CD33 : accompagnement technique,

	<p>notamment sur la thématique développement durable et la résilience, financements</p> <p>Etat : Accompagnement dans les autorisations environnementales, financement</p> <p>ADEME : financement transition écologique</p> <p>CAUE : conseils paysagers</p>
Coût prévisionnel	<p>Phase ESQ en cours, première estimation sommaire</p> <p>Zone nature / agrément : 200 000€HT</p> <p>Zone amphithéâtre : 200 000€HT</p> <p>Coût total : 400 000€</p>
Plan de financement	<p>Plan de financement en cours de réalisation</p> <p>Enjeux importants en matière de préservation et développement durable</p>
Calendrier	<p>En cours de définition</p> <p>2021 : AVP + phasage aménagements (3 à 4 phases annuelles envisagées)</p> <p>2022 : début des travaux et premiers aménagements</p> <p>Fin : en fonction du phasage</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Nérigens Bistrot culturel et sociétal
Un projet de rayonnement intercommunal
CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Nérigean
Description de l'action	<p>Le concept de bar culturel et sociétal a pour but principal de créer une dynamique sociale autour d'un projet d'animation, toutes générations et genres, origines sociales, ethniques et géographiques confondues.</p> <p>Le projet trouve son origine à partir des constats suivants...</p> <p>Tout d'abord et de façon globale, le milieu rural a connu un appauvrissement des rapport sociaux, notamment à partir de l'éloignement progressif des habitations hors le bourg associé à un emploi des nouveaux habitants souvent situé dans la périphérie urbaine de proximité.</p> <p>Par ailleurs, le projet intercommunal est en construction, il doit pouvoir prendre appui sur ce type d'initiative pour structurer une dynamique culturelle à l'échelle de la communauté d'agglomération du libournais.</p>

Enfin et à l'échelle de Nérigean, la création de deux quartiers en centre bourg va accueillir 80 nouveaux logements, cet évènement ajoute une motivation supplémentaire sur le contenu de l'offre d'animation en projet.

Corrélativement, une nouvelle exigence de la qualité des temps de loisirs est née et s'exprime aujourd'hui chez les habitants autour d'un projet d'animation, il s'agit ici de répondre à cette demande.

Le projet, lieu et contenu du projet d'animation :
Situé à l'entrée sud du bourg, le bâtiment a été acquis par la municipalité en 2011.

Il constitue une part structurante de l'îlot mairie/école, on y accède par des voies piétonnes depuis la mairie et l'école et par son parking situé en face, dimensionné pour accueillir les parents d'élèves (l'école est composé à 40 % d'enfants des communes périphériques). Ce bâtiment est composé d'un espace traversant, d'un bâtiment R+1 et d'un jardin/parc à l'arrière.

Le rez de chaussée du bâtiment accueillera les parents d'élèves 4 jours par semaine avant et après la rentrée et la sortie des élèves.

Ce lieu de 100m² abritera, outre le quartier général de l'association, un bar et une dizaine de tables, une mini-scène musique/théâtre/conférences, une épicerie bio de produits locaux, un atelier cuisine ; A l'étage, un lieu d'exposition sur la périphérie, une salle de conférence modulable et un espace dédiés à une vitrine éphémère des associations locales, voire d'autres activités.

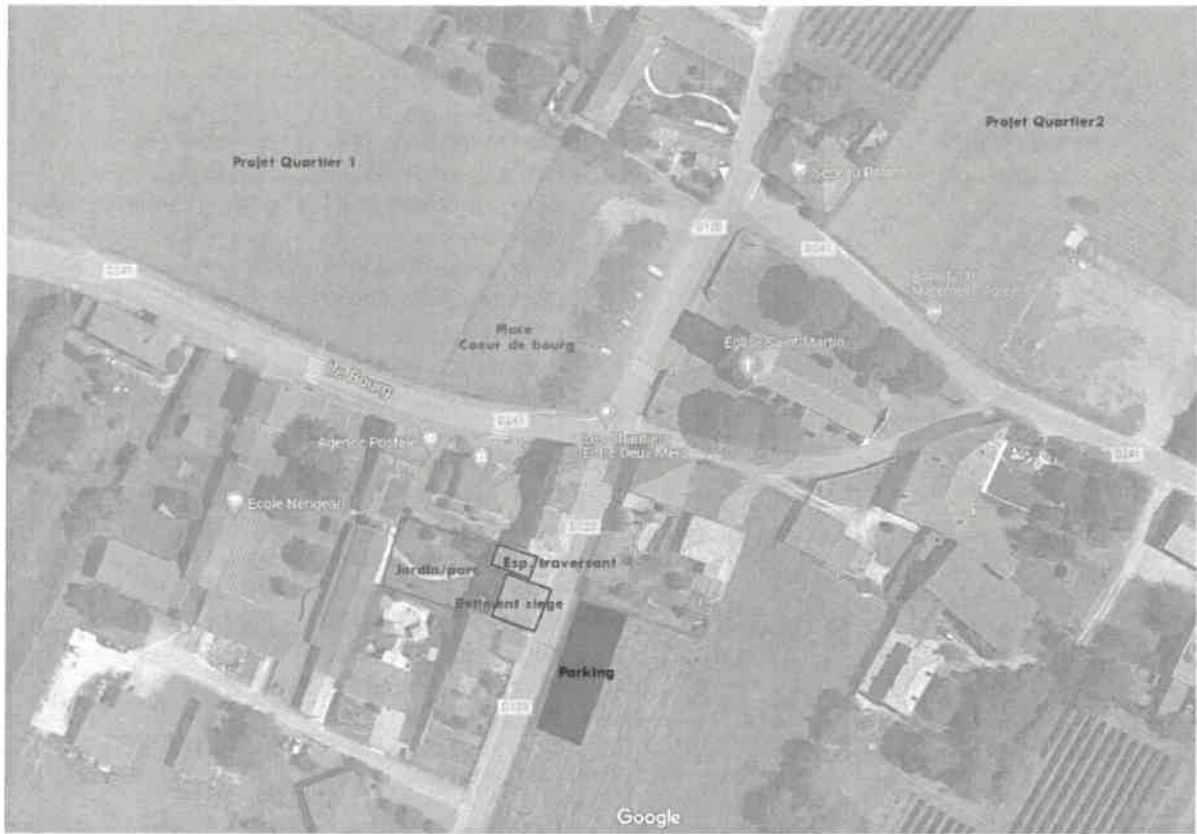
Ce lieu sera aussi le siège de :

- l'organisation de chantiers collectifs en liens notamment avec les projets communaux et intercommunaux (réouverture de chemins ruraux, jonctions intercommunales...etc)
- la programmation de scènes ouvertes, des conférences dédiées, notamment aux enfants mais aussi intergénérationnelles (sur l'architecture, le design, la philosophie, l'environnement.....)

Où en est on ?

Le statut associatif du groupe d'animation doit être validé courant octobre 2021, trois séances de présentation et d'échanges ont eu lieu entre mars et mai 2021, réunissant entre 15 et 20 personnes au total. Ce groupe fondateur n'est pas représentatif des bénéficiaires à l'ouverture du lieu. La diversité du programme d'animation

	associé au fonctionnement factuel a pour ambition d'accueillir une grande partie de la population locale, hors limites communales.
Partenaires	
Coût prévisionnel	<p>Les investissements à réaliser concerne la mise aux normes du bâtiment siège et de l'espace traversant, ainsi que l'achat du mobilier dédié aux activités.</p> <p>Charpente : 70 000 € HT Huisseries : 50 000 € HT Maçonnerie : 100 000 € HT Electricité : 15 000 € HT Chauffage (en lien avec le réseau de chauffage de la Mairie) : 15 000 € HT Bloc WC/ cloisons/isolation : 30 000 € HT Ascenseur : 20 000 € HT Chambre froide épicerie : 10 000 € HT Mobilier : Bar, tables, chaises, vitrine réfrigérée, rayonnage épicerie : 30 000 € HT Divers : 10 000 € HT Sous total : 350 000 € HT Maitrise d'œuvre : 35 000 € HT Total : 385 000 € HT</p>
Plan de financement	Etat – CRTE -DETR/DSIL Région – Leader Département CALI Emprunt(s)
Calendrier	Début des travaux : deuxième semestre 2022 Livraison mi 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Créer un Eco'Parc à Pineuilh

CRTE LIBOURNAIS

Orientation stratégique n°	3. Révéler son identité
Action n°	3.2. Partager une nature et une agriculture de proximité
Maître d'ouvrage	Pineuilh Commune
Description de l'action	<p>En contact avec le centre-ville de Pineuilh et le pôle gare, il se trouve un vaste espace à vocation agricole inondable. Ce nœud classé espace Naturel reste préservé entre Pineuilh et Sainte-Foy, l'exploitant agricole actuel se prépare à cesser son activité.</p> <p>L'acquisition du terrain par la mairie est ainsi facilitée et représente une importante opportunité. Cette zone ne pouvant être bâtie, elle peut être aménagée en éco'parc pour valoriser et préserver les qualités paysagères du site, afin de préserver le cadre de vie «champêtre» remarquable. Des activités et des installations liées au site ponctueront le parc pour le faire vivre. Cet Eco'parc fera le lien entre le centre-ville de Pineuilh, Sainte-Foy-la-Grande, et le nouveau pôle Gare, un lien entre « ville » et « campagne »</p> <p>Le terrain est en cours d'acquisition</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <p>Aménager un parc, lieu des possibles ouvert à la participation citoyenne, ponctué de micro lieux avec un aménagement et des installations progressives formant un «écosystème».</p> <p>Aménager des liaisons douces inter-quartier faisant</p>

	le lien entre les centralités : Pineuilh - pôle gare - Sainte Foy la Grande.
Partenaires	Etat Région Département Europe (LEADER) PETR Libournais
Coût prévisionnel	Acquisition du terrain : 350 000 € Assistance à maîtrise d'ouvrage ou équivalent : 100 000 € HT Aménagements et études: 950 000€ HT
Plan de financement	Etat /Département/Région : dans le cadre de l'ORT LEADER
Calendrier	Début : 2022 Fin : 2027
Indicateurs d'évaluation proposés	Acquisition du terrain Aménagement du parc



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Créer un jardin public à Pineuilh

CRTE LIBOURNAIS

Orientation stratégique n°	3. Révéler son identité
Action n°	3.2. Partager une nature et une agriculture de proximité
Maître d'ouvrage	Pineuilh Commune
Description de l'action	<p>Inscrit dans un phénomène de périurbanisation et d'effacement des lieux, la commune souhaite réaffirmer son centre-bourg et son caractère.</p> <p>Le projet consiste à offrir un visage complémentaire du centre-bourg actuel minéral en lien avec l'école et les commerces, pour réaffirmer le caractère paysager et villageois de la commune.</p> <p>La création d'un jardin public, permettra d'articuler des espaces de vie libre, des jeux pour enfants et adolescents, et des installations diverses dont sportives. En apportant une grande importance à l'implantation réversible des installations en vue de la préservation du site.</p> <p>Terrains en cours d'acquisition</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <p>Donner de l'attractivité au centre-bourg.</p> <p>Offrir un visage complémentaire pour la commune de Pineuilh.</p> <p>Mettre en valeur le centre-bourg et le paysage.</p> <p>Valoriser l'entrée de l'éco'parc côté centre-bourg.</p>

Partenaires	Etat Région Département Europe (LEADER) PETR Libournais
Coût prévisionnel	600 000 HT (dont installations sportives)
Plan de financement	Etat /Département/Région : dans le cadre de l'ORT LEADER PETR Libournais
Calendrier	Début : 2022 Fin : 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation des projets



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Modèle de fiche action/projet de restauration et de mise en valeur de l'Abbatiale Notre-Dame de Guîtres

CRTE NORD LIBOURNAIS

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Guîtres Type : collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>Il convient de restaurer l'Abbatiale Notre-Dame de Guîtres, Monument historique depuis 1901, dont l'état de la toiture et de la charpente fait courir de gros risques aux voûtes de l'édifice. L'urgence est donc de mise.</p> <p>Le projet intègre la mise en valeur de l'édifice, l'un des plus spacieux lieux de culte de Gironde, par le renouvellement de l'électricité, la reprise des pierres et les abords.</p> <p>La maîtrise d'œuvre est désignée (Cabinet Goutal) et est en phase de diagnostic. Les travaux devraient débuter au printemps 2022. Ce projet tient du développement touristique et donc économique de l'ensemble du Nord Libournais dont l'Abbatiale est un monument incontournable.</p>

Partenaires	Les partenaires principaux sont les suivants : la DRAC qui apporte ses expertises et financera une partie du projet ; la Région (finances à demander) ; Le Département (participation à demander) ; La Cali. La Fondation du Patrimoine s'engage quant à elle à lancer un appel au mécénat.
Coût prévisionnel	991 132 euros HT pour un programme défini dans l'appel à maîtrise d'œuvre (joint au dossier)
Plan de financement	Tous les financements sont à mobiliser. A signaler qu'une dérogation sera demandée à Mme la Préfète concernant la limite de 80% de subventions publiques puisqu'il s'agit d'un Monument Historique dans une commune de moins de 2000 habitants. Le plan de financement prévoit : 50% de la DRAC ; 15% de la Région ; 10% de la Cali ; 10% au titre de la DSIL ; 5% du département ce qui laisse une part de 10% à la commune.
Calendrier	Jusque fin 2021, étude diagnostic du cabinet Goutal ; début d'année, appels d'offres aux entreprises ; printemps 2022, début des travaux de la tranche ferme (toiture et charpente).
Indicateurs d'évaluation proposés	Un comité de pilotage regroupe tous les financeurs potentiels



**Modèle de fiche action/Rénovation énergétique du complexe
des sports des Gueytines à Guîtres (tranches 2 et 3)**

CRTE NORD LIBOURNAIS

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Guîtres Collectivité locale
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>Le complexe sportif des Gueytines est composé d'une salle multi-sports, d'un dojo et de vestiaires et sanitaires. Sa construction datant de la fin des années 1970, il convient de rénover ce complexe pour des raisons de confort, d'économie d'énergie et de sécurité.</p> <p>Trois tranches sont prévues (salle multi-sports ; dojo ; vestiaires et sanitaires), la première étant déjà en cours avec désignation d'une maîtrise d'œuvre (cabinet C+M Architectes de Jonzac) et un début de travaux en février.</p> <p>L'opération visée concerne les deux autres tranches (même maîtrise d'œuvre) pour des travaux qui démarreront fin 2022 et se poursuivront jusqu'au premier semestre 2024. Il s'agit de rénovation énergétique (toit, isolation par extérieur et bardage, changement</p>

	<p>des systèmes de chauffage pour le dojo (tranche 2) et le reconstruction totale des vestiaires et sanitaires et mise aux normes énergétiques (tranche 3)</p> <p>A noter que les principaux usagers du complexe sont les élèves du collège Jean-Aviotte provenant de 13 communes de Nord Gironde et Nord Libournais.</p>
Partenaires	<p>L'État (DSIL), le Conseil départemental, les associations et professeurs du collège. A noter que pour la troisième tranche, appel sera fait à un fonds de concours de La Cali, ces vestiaires pouvant également servir au terrain synthétique communautaire prévu à proximité extrême.</p>
	<p>Pour la deuxième tranche (rénovation du dojo) : 132 570 euros HT</p> <p>Pour la troisième tranche (rénovation des vestiaires et sanitaires) : 396 230 euros HT</p>
Plan de financement	<p>Pour la deuxième tranche : État (25% en DETR ou DSIL), Département (55%)</p> <p>Pour la troisième tranche : État (15% en DETR ou DSIL) ; Département (55%) ; Cali (10%)</p>
Calendrier	<p>La maîtrise d'œuvre est en phase de chiffrage et de diagnostic. Débuteront ensuite, en fin d'année 2021 les appels d'offres pour la première tranche dont les travaux débuteront en février et se poursuivront durant six mois.</p> <p>Pendant ce temps, appels d'offres pour la deuxième tranche pour un début de travaux fin 2022 en se poursuivant durant trois à quatre mois.</p> <p>Auront lieu alors les appels d'offres pour la troisième tranche dont les travaux débuteront dans le second semestre 2023 pour se terminer dans le courant du premier semestre 2024.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Participation aux réunions de chantiers, rencontres régulières avec la maîtrise d'œuvre.</p>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche action

Réhabilitation station sous vide de relevage de la STEP intercommunale du Syndicat SIAEPA région de Gensac- Pessac

CRTE Réhabilitation station sous vide de relevage

Orientation stratégique n°1	Rendre l'environnement plus favorable à la santé
Action n°1	Réhabilitation station sous vide de relevage
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Syndicat des eaux SIAEPA région de Gensac-Pessac Type : Collectivité Territoriale
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : CABINET MERLIN à Bruges Type Cabinet d'étude
Description de l'action La construction de cette centrale de sous-vide date de 1986. Elle n'a subi quasiment aucune modification ou amélioration depuis sa construction. Cette réhabilitation s'avère nécessaire pour continuer le traitement des eaux	Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc

usées, soit rendre l'environnement plus favorable à la santé. L'installation actuelle génère une forte consommation d'énergie électrique et d'eau pour refroidir les anciennes pompes. Ce projet sera plus économique et écologique. (cf avant-projet ci-joint)	
Partenaires Département de la Gironde : demande d'aide prochainement déposée Agence de l'eau : demande d'aide prochainement déposé Etat : demande d'aide CRTE	Qui... ...s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?
Coût prévisionnel 506 500€ HT Travaux préparatoires Construction d'une nouvelle centrale de vide Travaux de raccordements Aménagement du local Travaux de raccordement Aménagement du local Travaux électricité Travaux divers Essais mise en service et récolement Différentes Etudes + dépenses d'investissement	Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.
Plan de financement Département : 20 % Agence de l'eau : 10 % CRTE : à définir autofinancement	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.
Calendrier Second semestre 2022	Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux?
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche action/projet : Renouvellement de canalisations d'eaux usées

CRTE GRAND LIBOURNAIS

Orientation stratégique n°	Organiser la résilience territoriale en appui sur les milieux et les ressources du vivant : les chantiers de la transition écologique et énergétique
Action n°	2/2022
Maître d'ouvrage	SIEA de l'Est du Libournais
Maître d'œuvre	SOCAMA Ingénierie
Description de l'action	<p>Le renouvellement des canalisations d'eaux usées s'inscrit dans la démarche de diminution des risques de pollution de la nappe lié à des casses ou fissures sur le réseau et la diminution d'intrusion des eaux claires parasites pouvant impacter le bon fonctionnement des stations d'épurations.</p> <p>Le programme de travaux 2022 est le suivant : <u>Castillon la Bataille</u> : Rue Perrinot, Impasse Brillant <u>Saint-Sulpice-de-Faleyrens</u> : Chemin de l'église, Rue de la cité, Rue du Général de Gaulle <u>Pomerol</u> : Chemin Jean Lande</p> <p>Ce programme prévoit donc un renouvellement de 1000 ml de réseau desservant 70 logements.</p>
Partenaires	Le syndicat de l'Est du Libournais est en partenariat avec Suez (déléataire) et Socama en tant que maître d'œuvre qui établit et suit nos projets.

Coût prévisionnel	Coût prévisionnel dépenses d'investissement : Travaux : 599 878.33 € Etudes géotechniques : 11 500.00 € Passage camera et contrôle d'étanchéité : 10 745.40 € Divers, frais appel d'offres : 11 000.71 € Honoraires Maitre d'œuvre : 46 875.56 € Total général HT : 680 000.00 €
Plan de financement	Subventions et autofinancement pour 2022.
Calendrier	Le lancement de ces travaux est prévu en 2022. Selon les communes, démarrage au deuxième semestre 2022. Les travaux seront intégrés au marché à bon de commande en cours pour une partie et dans le cadre d'un marché à procédure adaptée pour une seconde partie.
Indicateurs d'évaluation proposés	L'évaluation se fait par la diminution d'entrée des eaux claires parasites dans nos réseaux de collecte, pouvant impacter le bon fonctionnement de la STEP en aval à cause de la surcharge hydrologique. Et par le biais de contrôle test à la fumée, passage caméra qui permet de contrôler l'état du réseau.



Fiche action/projet : Renouvellement de canalisations d'eau potable

CRTE GRAND LIBOURNAIS

Orientation stratégique n°	Organiser la résilience territoriale en appui sur les milieux et les ressources du vivant : les chantiers de la transition écologique et énergétique
Action n°	1/2022
Maître d'ouvrage	SIEA de l'Est du Libournais
Maître d'œuvre	SOCAMA Ingénierie
Description de l'action	<p>Le renouvellement des canalisations d'eau potable s'inscrit dans la démarche de réduction des pertes d'eau. Le programme de renouvellement des canalisations est établi sur plusieurs années avec une priorité sur les secteurs les plus fuyards.</p> <p>Le programme de travaux 2022 est le suivant :</p> <p><u>Castillon la Bataille</u> : Rue Emile Combes, Rue Planterose, Rue Perrinot, Impasse Brillant, Impasse sablon et Rue du Maréchal Juin</p> <p><u>Saint-Magne-de-Castillon</u> : Rue René Saintangey et Route de Loussac</p> <p><u>St-Laurent-des-Combes</u> : Lieu-dit Le Tertre</p> <p>Ce programme prévoit donc un renouvellement de 1860 ml de réseau desservant 240 logements.</p>
Partenaires	Le syndicat de l'Est du Libournais est en partenariat avec Suez (déléataire) et Socama en tant que maître d'œuvre qui établit et suit nos projets.

Coût prévisionnel	Coût prévisionnel dépenses d'investissement : Travaux : 753 282.39 € Divers, frais appel d'offres : 44 836.52 € Honoraires Maître d'œuvre : 51 881.09 € Total général HT : 850 000.00 €
Plan de financement	Subventions et autofinancement pour 2022. Emprunt à prévoir pour 2023 et les années à venir.
Calendrier	Le lancement de ces travaux est prévu en 2022. Selon les communes, le démarrage des premiers travaux interviendra en février 2022. Les travaux seront intégrés au marché à bon de commande en cours.
Indicateurs d'évaluation proposés	L'évaluation est prévue par la diminution de l'indice linéaire de perte (ILP) et l'augmentation du rendement de réseau.



Projet renouvellement canalisation eau potable

CRTE XX

Orientation stratégique n°	3 - Adoption collective et généralisée d'autres rapports à l'environnement
Action n°	
Maître d'ouvrage	Syndicat intercommunal d'eau potable et d'assainissement du Nord libournais (SIEPA)
Description de l'action	<p>L'étendu des réseaux du syndicat représente 408 kms pour 7 840 abonné (soit 17 009 habitants).</p> <p>Le SIEPA dispose d'un schéma directeur d'eau potable établi en 2019 et s'étalant jusqu'en 2033, qui permet d'identifier les canalisations les plus urgentes à renouveler. Il s'agit de canalisations vieillissantes dont la réhabilitation est nécessaire pour l'amélioration du rendement et la préservation de la ressource en eau. La gestion de l'eau s'inscrit dans la politique du PETR. Il s'agit de rendre un service de qualité aux abonnés.</p> <p>La canalisation qui doit être renouvelée en 2022, représente 793ml. 6 « casses » réseaux depuis 2007, engendrant une perte considérable d'eau potable sur une canalisation de diamètre 150. Elle alimente 200 habitants plus les écoles. Deux « casses » réseaux sont survenues en 2021, représentant une perte 750m3 chacune.</p>
Partenaires	AGUR, le délégataire du SIEPA est en charge du maintien du service public. SOCAMA, est le maître d'œuvre chargé des études permettant de cibler les canalisations à renouveler en priorité. CANALISATIONS SOUTERRAINES est

	<p>l'entreprise chargée des travaux pour le compte du SIEPA.</p> <p>A ce jour, cette réhabilitation s'inscrit dans le schéma directeur d'eau potable. Le renouvellement de cette canalisation sera approuvé lors du comité syndical validant le budget 2022.</p>
Coût prévisionnel	<p>Ces travaux représentent un coût total de 372 050 € HT en investissement :</p> <p>Maîtrise d'œuvre : 22 050 € HT</p> <p>Travaux : 350 000 € HT</p>
Plan de financement	<p>Autofinancement : 74 410 € HT</p> <p>Aide CRTE : 297 640 € HT</p>
Calendrier	<p>Nous disposons d'un marché à bon de commande pour la maîtrise d'œuvre et pour les travaux.</p> <p>Les travaux devraient débuter courant été 2022.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Renouvellement d'une canalisation sur 793ml.</p>

Projet création d'un second étage sur les stations d'épuration de Saint Ciers d'Abzac et Saint Martin du Bois

CRTE XX

Orientation stratégique n°	3 - Adoption collective et généralisée d'autres rapports à l'environnement
Action n°	
Maître d'ouvrage	Syndicat intercommunal d'eau potable et d'assainissement du Nord libournais (SIEPA)
Description de l'action	<p>La police de l'eau a demandé au SIEPA de réaliser des travaux sur les stations d'épuration de Saint Ciers d'Abzac et de Saint Martin du Bois afin de réduire l'impact sur le milieu récepteur (la détresse).</p> <p>Une étude a été réalisée et validée par le SATESE, concluant à la création d'un second étage sur chacune de ces stations. Ce second étage permettrait de diminuer la pollution du milieu naturel.</p>
Partenaires	<p>AGUR, le délégataire du SIEPA est en charge du maintien du service public. SOCAMA, est le maître d'œuvre chargé des études permettant de cibler les canalisations à renouveler en priorité. Le SATESE, a pour mission l'assistance technique à l'assainissement collectif. Une convention a été passée entre ce service et le SIEPA.</p> <p>La Police de l'eau, service d'Etat demandant une action sur ces stations. Une étude a été réalisée. Les travaux seront approuvés lors du comité syndical validant le budget 2022.</p>

Coût prévisionnel	<p>Ces travaux représentent un coût total de 325 000 € HT en investissement :</p> <p><u>Station d'épuration Saint Ciers d'Abzac</u> :</p> <p>165 000 € HT Maîtrise d'œuvre : 10 300 € HT Travaux : 154 700 € HT</p> <p>Station d'épuration Saint Martin du Bois :</p> <p>160 000 € HT Maîtrise d'œuvre : 9 960 € HT Travaux : 150 040 € HT</p>
Plan de financement	Autofinancement : 65 000 € HT Aide CRTE : 260 000 € HT
Calendrier	<p>Une consultation des entreprises sera réalisée en 2022</p> <p>Les travaux débuteront en 2022.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p><u>Rapport de visite annuelle du SATESE</u></p> <p>Saint Ciers d'Abzac :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DBO5 : 43 (norme : 20) - DCO : 199 (norme : 100) <p>Saint Martin du Bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DBO5 : 33 (norme : 20) - DCO : 150 (norme : 100) - NH4+ : 48 (norme : 11.7) - NK : 58 (norme : 20)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Aménagement d'un centre Bourg autour de la gestion responsables des déchets

CRTE XX

Orientation stratégique n°	Organiser la résilience territoriale
Action n°	Aménagement d'un centre bourg autour de la gestion des déchets
Maître d'ouvrage	Commune de Nérigean
Description de l'action	<p>Dans le cadre d'un projet d'aménagement du centre Bourg de Nérigean, il apparait intéressant de mener une expérimentation pour intégrer la gestion des déchets dans ces nouveaux aménagements. Souvent les nouveaux lotissements ou même restructuration d'urbanisme oublient la gestion des déchets alors que celle-ci peut apporter des solutions autour de la cohésion, le partage et l'eco-exemplarité.</p> <p>Ce projet a été travaillé depuis fin 2020 et devrait voir le jour en 2022 avec les nouvelles constructions, ce projet est destiné à 120 habitants mais avec une zone d'actions de près de 200 habitants.</p> <p>Au-delà de la mise en place de zone de tri augmenté, il y a également le projet d'une halle avec des services associés à la réduction des déchets : station de réparation de vélo, zone de réemploi et de prêt, bricothèque. Ces services</p>

	<p>seront disponibles sous une halle permettant les événements entre habitants.</p> <p>Au-delà des 3 flux de déchets habituels (OMR, papiers et emballages et verre), il est prévu de collecter jusqu'à 6 à 7 flux supplémentaires.</p> <p>Une telle expérimentation a vocation également à servir de modèle à déployer auprès des communes et centre bourgs sur le territoire du SEMOCTOM. Également un partage d'expérience est tout à fait possible avec le Smicval et l'Ustom avec lesquels par ailleurs nous engageons un travail de coopération et de synergie.</p>
Partenaires	<p>La commune de Nérigean est maître d'ouvrage de l'aménagement et porte les investissements.</p> <p>Le SEMOCTOM est conseiller sur l'aménagement et les spécificités techniques et équipera en bornes les flux des biodéchets et du verre.</p>
Coût prévisionnel	<p>Dépenses investissements :</p> <p>Cuves enterrées = 5 * 5000€ = 25 000 € HT</p> <p>Abric bacs et bornes = 3* 3500€ = 10 500 € HT</p> <p>Partie réemploi = 15 000 € HT</p> <p>Halle = 30 m² fermés – 800 m² couverts : 94 000 € HT</p> <p>Aménagement génie civil et paysager = 12 000 € HT</p> <p>TOTAL : 156 500 € HT</p>
Plan de financement	Partenaires Publics : Etat – Région - Département
Calendrier	Le permis de construire sera déposé fin 2021 pour des travaux fin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



Modèle de fiche action/les chantiers ZW

CRTE PETR

Orientation stratégique n°3 : Organiser la résilience territoriale en appui sur les milieux et les ressources du vivant : les chantiers de la transition écologique et énergétique

Action n°7 : Plus d'économie circulaire : une nouvelle ambition en appui sur les outils du territoire

Maître d'ouvrage
Smicval du Libournais de Haute-Gironde

Nom de l'organisation : Smicval du
Libournais Haute-Gironde
Type : syndicat mixte fermé

Descriptif :

Après la réussite du SMK (SMICVAL MARKET) de VAYRES (= supermarché inversé) et dans le cadre de sa politique ZW, le Smicval souhaite proposer ce type d'équipement au territoire. Avec une singularité toutefois, ces équipements doivent parfaitement s'adapter aux enjeux du territoire concerné. Ainsi on note le projet de 4 SMK en prévision.

SMK de type KAMIKATSU : Ville pionnière au Japon du ZW, qui se donne officiellement pour objectif d'éliminer l'intégralité de ses déchets, sans avoir recours à l'incinération ou à l'enfouissement. Elle a réussi, en plaçant au centre du village, un équipement où les usagers viennent déposer tous leurs « déchets », à créer des activités durables et respectueuses de l'environnement. Le SMICVAL souhaite s'inspirer de cette démarche pour expérimenter sur son territoire.

Partenaires : Les communes, les habitants, les artisans, commerçants

Coût prévisionnel (investissement en € HT) :

430 000 €

Plan de financement :

ADEME : 20%

CRTE : 10%

Région : 10 %

Calendrier :

2021 : Étude de faisabilité

2022-2023 : Implantation

Indicateurs de suivi :

La réduction déchet : la réduction globale sur l'ensemble des flux et spécifiquement la réduction des déchets destinés à l'enfouissement

La quantité d'objets ou de matériaux remis sur le marché : réutilisés, réparés, relookés...

Le nombre de personnes sensibilisées : visites, formations, ateliers...

Le développement de projets : incubations, nouvelles activités, nouvelles initiatives, nouvelles synergies...

La création d'emplois : directs et indirects

La création de lien social : mixité des visiteurs (inclusion), nombre de bénévoles et temps conviviaux (lecture, world café, café phylo, cours de français, d'informatique...)



Evaluation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Libournais

CRTE GRAND LIBOURNAIS

Orientation stratégique	DEPASSER LES INTERETS DIVERGENTS
Action n°	
Maître d'ouvrage	PETR du Grand Libournais
Description de l'action	L'évaluation du SCoT, au maximum six ans après son approbation, est rendue obligatoire par le Code de l'Urbanisme. Ce temps doit être mis à profit pour évaluer les effets du document. Ainsi, il est utile de : 1. vérifier la faisabilité de la mise en œuvre des intentions et des règles ; 2. mesurer les impacts réels des intentions et règles écrites soit dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), soit dans le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs), 3. se pencher sur les moyens réellement déployés tout au long de la mise en œuvre. Ce temps d'évaluation doit permettre, in fine, de préparer collectivement l'avenir, et de s'interroger sur l'opportunité d'une éventuelle révision du document.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités composant le Grand Libournais (5 EPCI-FP et 136 communes) • Etat (DDTM, DREAL) • Personnes Publiques Associées (Région, Département, compagnies consulaires, ...) • Structures associées à la mise en œuvre (interprofession viticole, ...) • ...
Coût prévisionnel	Coût total : 39.550€ dont : <ul style="list-style-type: none"> • Frais d'étude (Investissement) : 28.600€ HT • Frais d'ingénierie (Fonctionnement) : 10.950 € TTC
Plan de financement	Etat (CRTE) : 31.640€ (80%) PETR : 7.910€ (20%)
Calendrier	Janvier-octobre 2022

Indicateurs d'évaluation

A minima les indicateurs présentés dans le Rapport de Présentation du document SCoT au chapitre « *Analyse des incidences notables prévisibles de la mise en œuvre du SCoT sur l'environnement et mesures complémentaires proposées* ».

L'analyse sera faite, à minima, au niveau :

- du PADD
- du DOO
- des sites Natura 2000.



Elaboration d'un Schéma d'attractivité économique territorial du Grand Libournais

CRTE GRAND LIBOURNAIS

Orientation stratégique	DEPASSER LES INTERETS DIVERGENTS
Action n°	
Maître d'ouvrage	PETR du Grand Libournais
Description de l'action	<p>A travers l'élaboration d'un schéma d'attractivité économique territoriale, il s'agit d'accompagner les élus et les acteurs du Grand Libournais à construire en commun une stratégie prospective sur le devenir du territoire en matière de développement économique. Il s'agit de doter le Grand Libournais d'un outil d'anticipation afin d'assurer un développement économique et durable du territoire, cohérent avec le Projet de Territoire du Grand Libournais (incarné par le PETR) et les stratégies des 5 intercommunalités compétentes. Ce schéma s'articule autour de 4 leviers d'actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. le parcours résidentielles des entreprises (foncier et immobilier) ; 2. l'écosystème local aux services aux entreprises (animation, formation, recrutement, ressources, ...) ; 3. la structuration de « filières locales » et la connexion aux ressources extérieures d'innovation et de recherche, ... ; 4. la destination économique (marketing territorial, prospection, promotion, ...).
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI-FP composant le Grand Libournais • Région • Etat (DDTM, DIRRECTE) • Compagnies consulaires • Entreprises et leurs groupements • ...
Coût prévisionnel	<p>Coût total : 75.000€ dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais d'étude (Investissement) : 60.000€ HT • Frais d'ingénierie (Fonctionnement) : 15.000€ TTC
Plan de financement	<p>Etat (CRTE) : 26.250€ (35%) Région : 30.000€ + 3.750€ (45%) PETR : 15.000€ (20%)</p>
Calendrier	2022

Indicateurs d'évaluation	<p>A minima les indicateurs présentés dans le Rapport de Présentation du document SCoT au chapitre « <i>Analyse des incidences notables prévisibles de la mise en œuvre du SCoT sur l'environnement et mesures complémentaires proposées</i> ».</p> <p>L'analyse sera faite, à minima, au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none">• du PADD• du DOO• des sites Natura 2000.
--------------------------	--